



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025

L'hon. Lena Metlege Diab, C.E.N.E., C.R., C.P.,
députée
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de
la Citoyenneté

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de Citoyenneté et Immigration, 2025.

No de catalogue Ci1-29F-PDF

ISSN 2561-1976

Also available in English under the title: 2024–25 Immigration, Refugees and Citizenship Canada Departmental Results Report

Pour obtenir des renseignements sur les publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez le site <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides.html>.

Information relative aux données présentées dans le présent rapport :

- Les données ont été supprimées ou arrondies afin d'empêcher l'identification de personnes lorsque les chiffres sont compilés et comparés à d'autres statistiques accessibles au public. Les valeurs comprises entre 0 et 5 sont indiquées par « -- » et toutes les autres valeurs sont arrondies au multiple de 5 le plus proche. Cela peut découler du fait que la somme des chiffres ne correspond pas aux totaux indiqués. Veuillez noter que cela s'applique à toutes les données à partir de 2024.
- Les données sont préliminaires et pourraient changer, et elles peuvent ne pas correspondre aux rapports officiels d'IRCC.
- Des données désagrégées supplémentaires concernant les programmes d'IRCC sont disponibles sur le [Portail du gouvernement ouvert](#).

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message de la ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires](#)
 - [Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés](#)
 - [Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent Rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel pour 2024-2025](#).

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Principales priorités

IRCC a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- atteindre les cibles énoncées dans le Plan des niveaux d'immigration pour 2024-2026;
- promouvoir l'immigration francophone au Canada et appuyer les mesures tout au long du continuum de l'immigration;
- réformer le Programme des étudiants étrangers;
- réduire les délais de traitement globaux;
- poursuivre la transformation opérationnelle afin de moderniser les programmes et les services;

- continuer d'accroître sa capacité et ses gains d'efficience afin de remplir d'importantes obligations en droit international pour offrir l'asile aux personnes qui fuient la persécution.

Faits saillants pour IRCC en 2024-2025

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 6 508 539 896 \$
- Personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) : 12 763

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines d'IRCC, veuillez consulter la [section Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le Ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

[Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires](#)

Dépenses réelles : 409 035 843 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 2 806

Le Ministère a continué de mettre l'accent sur les mesures de réduction de l'arriéré et sur la facilitation des entrées au Canada. Le Programme des étudiants étrangers a poursuivi sa modernisation et a continué de renforcer l'intégrité du programme afin que les étudiants étrangers soient bien soutenus pendant leur séjour au Canada. IRCC a également accordé la priorité aux travailleurs étrangers temporaires qui soutiennent les secteurs essentiels de l'économie canadienne.

Pour en savoir davantage sur la [Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires](#) d'IRCC, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son Rapport sur les résultats ministériels.

[Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés](#)

Dépenses réelles : 5 260 844 875 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 4 621

Conformément au Plan des niveaux d'immigration du Canada, IRCC a facilité l'admission d'un nombre cible de résidents permanents dans diverses catégories. Les volets de l'immigration économique ont été modifiés afin de prioriser la transition du statut de résident temporaire à celui de résident permanent et de répondre aux besoins du marché du travail. IRCC a amélioré l'efficacité du traitement des demandes d'asile et a collaboré avec les provinces et les territoires pour aider les demandeurs d'asile à obtenir leur indépendance en matière de logement. De nouveaux engagements pluriannuels en matière de réinstallation des réfugiés ont été élaborés pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement, et les programmes d'établissement ont continué d'offrir des services pour aider les nouveaux arrivants à s'établir dans leurs communautés.

Pour en savoir davantage sur la [Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés](#) d'IRCC, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son Rapport sur les résultats ministériels.

Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports

Dépenses réelles : 222 547 042 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 2 010

En 2024-2025, le programme de citoyenneté a poursuivi ses activités de facilitation et de modernisation afin de perfectionner l'efficacité du traitement.

Le programme de passeport a continué d'améliorer la satisfaction des clients. Il s'agissait notamment de faire avancer le programme de modernisation des passeports vers des solutions numériques et d'exploiter une nouvelle plateforme de délivrance qui utilise l'automatisation. Ces deux initiatives ont été déployées en 2024-2025.

Pour en savoir davantage sur la [Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports](#) d'IRCC, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son Rapport sur les résultats ministériels.

Message de la ministre

En tant que ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025, qui souligne les progrès réalisés pour contribuer à bâtir l'économie canadienne tout en maintenant l'immigration à des niveaux durables.

Nos actions ont porté sur le renforcement de l'immigration économique, le soutien aux employeurs et aux collectivités et l'augmentation de l'immigration francophone hors Québec.

En 2024, notre plan des niveaux d'immigration a fixé pour la première fois des cibles d'arrivée pour les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires afin de soutenir l'objectif de réduire la proportion de résidents non permanents dans la population canadienne à moins de 5 % d'ici 2027. Ces objectifs s'appuient sur des réformes – comme les plafonds d'admission pour les étudiants et les critères actualisés pour les permis de travail et d'études – qui renforcent l'intégrité des programmes et équilibrent les arrivées avec les besoins et les capacités régionales. Les réformes portent déjà leurs fruits : au cours du premier trimestre de 2025 seulement, le nombre de permis d'études délivrés a diminué de 24 % et la population de résidents non permanents a aussi diminué.



L'honorable Lena Metlege Diab,
C.E.N.E., C.R., C.P., députée
Ministre de l'Immigration, des
Réfugiés et de la Citoyenneté

Le Canada a accordé la résidence permanente à plus de 483 500 personnes en 2024, et les niveaux prévus ont été atteints dans la plupart des catégories d'immigration. Près de 7 personnes sur 10 étaient déjà au Canada en tant que résidents temporaires, ce qui démontre le succès de notre engagement à faire la transition de ceux qui sont déjà ici vers la résidence permanente. Près de 6 personnes sur 10 se sont qualifiées dans le cadre de la catégorie de l'immigration économique. Des programmes pilotes axés sur la collectivité ont permis de mettre en relation des régions rurales, nordiques et francophones en situation minoritaire avec des talents internationaux. Ils ont également aidé des soignants expérimentés, des travailleurs de l'agroalimentaire et des travailleurs de la construction sans statut à obtenir un statut permanent, soutenant ainsi des secteurs confrontés à des pénuries persistantes.

Parallèlement, un nombre record de nouveaux arrivants d'expression française ont été accueillis hors Québec, excédant la cible ambitieuse du gouvernement et solidifiant ainsi l'engagement du Canada à renforcer les communautés francophones en situation minoritaire.

L'innovation technologique a amélioré le service et l'expérience client. Nous avons élargi la prestation numérique, ajouté des évaluations de recevabilité automatisées pour certains programmes et simplifié le traitement dans son ensemble. Ces améliorations nous ont aidés à répondre à un nombre historique de demandes de citoyenneté, accordant la citoyenneté à près de 360 000 personnes et délivrant plus de 5 millions de documents de voyage.

Le Canada a répondu aux besoins humanitaires en réinstallant plus de 49 000 réfugiés en 2024, soit plus du quart de tous ceux qui ont été réinstallés dans le monde. Nous avons accéléré les parcours et adapté les soutiens aux personnes touchées par les conflits dans plusieurs régions. Nous nous sommes adaptés à l'augmentation du nombre de demandes d'asile au Canada en réduisant les délais de traitement des décisions initiales relatives à la recevabilité et en fournissant 526 millions de dollars aux provinces et aux municipalités pour l'hébergement provisoire des demandeurs d'asile alors qu'ils passent à des solutions à plus long terme. Ces résultats témoignent des efforts que nous déployons pour moderniser le système d'octroi de l'asile grâce à un traitement rapide et efficace.

Pour soutenir l'intégration des nouveaux arrivants, nous finançons un vaste réseau de fournisseurs de services d'établissement et de réinstallation à l'extérieur du Québec. En 2024, plus de 550 organismes partenaires ont aidé un peu plus de 690 000 nouveaux arrivants à contribuer à leur collectivité. Des salons de l'emploi et d'autres initiatives ont aidé à mettre les demandeurs d'asile en contact avec des employeurs potentiels. Les services offerts aux nouveaux arrivants d'expression française ont augmenté, ce qui a entraîné une augmentation de 38 % par rapport à l'année précédente du nombre de personnes ayant accédé à au moins un service d'établissement ou de réinstallation. Pour maintenir ces progrès, IRCC a négocié plus de 3,2 milliards de dollars en nouvelles ententes de financement pour les trois prochaines années et a lancé le Conseil des nouveaux arrivants afin d'intégrer l'expérience vécue dans notre prise de décisions.

Des travaux sont en cours pour que le Ministère fonctionne dans un contexte de restrictions budgétaires. Nous veillerons à ce qu'IRCC fonctionne dans les limites de son budget révisé, tout en continuant à travailler pour répondre aux besoins des personnes que nous servons. Pour ce qui est de l'avenir, IRCC continue de mettre l'accent sur la mise en place d'un système d'immigration adapté et novateur qui maintienne la confiance du public. Nous apportons les ajustements nécessaires pour que les niveaux d'immigration demeurent viables tout en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires pour attirer les meilleurs talents afin de stimuler notre économie et assurer la prospérité à long terme du Canada.

L'honorable Lena Metlege Diab, C.E.N.E., C.R., C.P., députée
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires
- Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés
- Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignements sur les résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) facilite l'entrée des migrants qui souhaitent vivre temporairement au Canada, tout en protégeant la santé et en garantissant la sécurité des Canadiens. Avec l'aide de partenaires, le Ministère s'assure que les individus répondent aux critères d'admissibilité. IRCC traite les demandes de visa, d'autorisation de voyage électronique et de permis de travail et d'études de la part des touristes, des voyageurs commerciaux, des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires, dont la présence et les dépenses au Canada sont bénéfiques à l'économie.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue aux domaines « Prospérité », « Saine gouvernance » et « Équité et inclusion » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), en particulier à l'égard des indicateurs « Revenu des ménages » et « Emploi », « Confiance à l'égard des institutions » et « Discrimination et traitement injuste ».

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du Ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires.

Tableau 1 : L'entrée au Canada des visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires admissibles est facilitée

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à l'entrée au Canada des visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires admissibles est facilitée au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Nombre total de visas et d'autorisations de voyage électroniques délivrés à des visiteurs, des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires	≥ 6,6 millions ¹	Fin de chaque année civile (AC)	2022 : 4 789 693 2023 : 6 645 353 2024 : 5 598 490
2. Pourcentage de demandeurs du statut de visiteur, d'étudiant étranger et de travailleur temporaire déclarés interdits de territoire pour motifs sanitaires et ceux qui sont autorisés à entrer au pays mais dont le visa inclut une condition liée à la surveillance de la santé	≤ 3 % ²	Fin de chaque AC	2022 : 1,6 % 2023 : 2,23 % 2024 : 3,24 %
3. Pourcentage de demandeurs du statut de visiteur, d'étudiant étranger et de travailleur temporaire déclarés interdits de territoire pour raison de sécurité	≤ 0,06 % ³	Fin de chaque AC	2022 : 0,04 % 2023 : 0,03 % 2024 : 0,04 %
4. Pourcentage de demandes de résidence temporaire qui ont respecté les normes de services	≥ 80 %	Fin de chaque exercice financier (EF)	2022-2023 : 60 % 2023-2024 : 64 % 2024-2025 : 64 %
5. Pourcentage de demandeurs du statut de visiteur, d'étudiant étranger et de travailleur temporaire qui se déclarent globalement satisfaits des services reçus	≥ 90 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 83 % 2023-2024 : 88 % 2024-2025 : 84 %

Tableau 2 : La facilitation de l'entrée temporaire a des retombées économiques

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à la facilitation de l'entrée temporaire a des retombées économiques au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Contribution monétaire totale des visiteurs et des étudiants étrangers à l'économie du Canada ⁴	≥ 36 milliards \$	Fin de chaque AC	2022 : 18,4 milliards \$ (2020) 2023 : 41,1 milliards \$ (2021) 2024 : 51,3 milliards \$ (2022)

¹ Cette cible n'est pas ambitieuse; elle vise plutôt à rendre compte des résultats escomptés pour le traitement des demandes des résidents temporaires d'après les prévisions opérationnelles.

² Cette cible n'est pas ambitieuse; elle vise plutôt à rendre compte des résultats escomptés du contrôle des résidents temporaires d'après les données historiques.

³ Cette cible n'est pas ambitieuse; elle vise plutôt à rendre compte des résultats escomptés du contrôle des résidents temporaires d'après les données historiques.

⁴ Les résultats réels pour cet indicateur sont fondés sur des données accessibles deux années avant la période de production de rapports.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
2. Nombre de travailleurs temporaires qui répondent à des besoins du marché du travail en l'absence de Canadiens pour le faire	130 000 – 160 000 ⁵	Fin de chaque AC	2022 : 135 818 2023 : 184 008 2024 : 191 630

La section [Résultats de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire des programmes.

[Renseignements sur les résultats](#)

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel d'IRCC pour l'exercice.

Résultat ministériel 1 : L'entrée au Canada des visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires admissibles est facilitée

Les ressortissants étrangers sont soumis à un contrôle avant de se voir délivrer un document de voyage. IRCC s'efforce de traiter ces demandes dans le respect des normes de service et cherche à améliorer la satisfaction des clients.

Résultats obtenus

- Mise en place des toutes premières cibles d'arrivée pour les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires dans le [Plan des niveaux d'immigration 2025-2027](#) et engagement à réduire le nombre de résidents temporaires à moins de 5 % de la population canadienne d'ici la fin de 2027 afin de mieux harmoniser la croissance avec la capacité des collectivités. IRCC a instauré un plafond d'admission des demandes de permis d'études et a resserré les critères d'admissibilité pour les permis de travail afin d'atteindre les cibles énoncées dans le Plan des niveaux.
 - Les changements s'avèrent efficaces, et la population de résidents non permanents du Canada commence à diminuer. Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} avril 2025, le nombre de résidents non permanents est passé de 3,02 millions à 2,96 millions.
 - Comparativement à 2023, 24 % moins de personnes ont obtenu un permis d'études en 2024 et la population d'étudiants étrangers a diminué de 4 % au cours de la même période. En raison du plafond national touchant la plupart des demandes de permis d'études reçues, il y a eu environ 166 615 moins de titulaire de permis d'études en 2024 par rapport à 2023. Cette baisse du nombre d'arrivées d'étudiants a contribué à la baisse du nombre de visas et d'autorisations de voyage électroniques délivrés en 2024 par rapport à 2023.
 - Malgré les récentes augmentations du nombre de travailleurs temporaires qui comblent les besoins du marché du travail pour lesquels les Canadiens ne sont pas disponibles, dans

⁵ Cette fourchette cible reflète le fait que l'indicateur est axé sur la demande, et la cible est donc fondée des tendances historiques.

l'ensemble, IRCC a délivré 4 % moins de permis de travail en 2024 par rapport à 2023.

Comme la plupart des changements aux permis de travail sont entrés en vigueur au cours de la deuxième moitié de 2024 et au début de 2025, la tendance à la baisse devrait s'accélérer vers la fin de 2025.

- Mis en place de mesures adaptées pour améliorer les délais de traitements des résidents temporaires (RT).
 - Traitement accéléré pour certaines catégories de RT, notamment certains doctorants et les travailleurs essentiels
 - Utilisation d'outils d'analyse avancée pour le triage des demandes. Cela a permis d'assigner les demandes aux agents selon leur expertise, tout en facilitant l'approbation automatique de cas routiniers.
 - Extension des mesures visant à réduire les arriérés et à accélérer les délais de traitement, notamment par la simplification des formulaires, l'amélioration des canaux de communications en ligne et l'expansion du traitement numérique.
- Mise en œuvre de nouvelles modifications réglementaires pour mieux protéger les étudiants étrangers au Canada et renforcer l'intégrité du Programme des étudiants étrangers. Les étudiants étrangers doivent fréquenter l'[établissement d'enseignement désigné](#) (EED) indiqué sur leur permis d'études, et les EED doivent rendre compte de la conformité des étudiants et vérifier les lettres d'acceptation. Dans le cas des EED non conformes, les conséquences pourraient comprendre la suspension de la possibilité d'accueillir des étudiants étrangers pendant une période maximale de 12 mois. En cas de non-conformité soupçonnée par les étudiants, les renseignements sont ajoutés au dossier de la personne et peuvent être pris en considération lors de toute demande d'immigration subséquente. IRCC peut prendre des mesures, y compris l'annulation du permis, si un étudiant n'est pas en conformité.
- Mise en œuvre de l'outil de vérification des [lettres d'acceptation](#), qui exige des établissements d'enseignement désignés qu'ils vérifient les documents attestant l'acceptation ou l'inscription. Depuis le lancement du programme en décembre 2023, IRCC a effectué avec succès plus de 600 000 vérifications des lettres d'acceptation, et seulement 2 % d'entre elles ont été signalées comme étant potentiellement frauduleuses. En 2024, plus de 14 000 lettres d'acceptation potentiellement frauduleuses ont été interceptées grâce au nouveau système. Les demandes de permis d'études pour les études postsecondaires ne peuvent être approuvées sans que les lettres d'acceptation aient été vérifiées par l'établissement d'enseignement désigné.
- Lancement du [Programme pilote pour les étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire](#), une voie d'accès du permis d'études à la résidence permanente visant à augmenter le nombre d'étudiants étrangers d'expression française hors Québec. Ce programme pilote vise également à améliorer leur intégration et leur maintien dans les communautés, tout en facilitant l'accès aux permis d'études pour les clients provenant de pays où les taux d'approbation sont traditionnellement faibles.

Le Québec et l'immigration

En vertu de l'Accord Canada-Québec, le Québec est entièrement responsable de la sélection des immigrants destinés à s'établir dans la province, à l'exception de la catégorie du regroupement familial et des personnes protégées.

- Modification des critères d'admissibilité au [permis de travail ouvert](#) des membres de la famille des travailleurs temporaires. L'accès est maintenant limité à l'époux d'un travailleur temporaire hautement qualifié occupant un poste de gestion ou un emploi de professionnel, ou occupant des emplois en lien avec les priorités gouvernementales, y compris les sciences naturelles et appliquées, la construction, les soins de santé, les ressources naturelles et l'éducation, et pour lequel il reste au moins 16 mois sur l'autorisation de travail au moment de la présentation de la demande.
- Restriction de l'accès au [permis de travail ouvert](#) aux époux d'étudiants étrangers inscrits à un programme de maîtrise d'une durée d'au moins 16 mois, à un programme de doctorat, à certains programmes professionnels ou à des programmes pilotes sélectionnés.
- Gestion des [permis de travail ouverts pour les travailleurs vulnérables](#) (PTO-V), qui donnent aux travailleurs étrangers temporaires titulaires d'un permis de travail propre à un employeur valide l'accès à un permis de travail ouvert s'ils sont victimes de violence au travail ou s'ils risquent de l'être.
- Lancement de deux nouvelles mesures ciblées pour appuyer les transitions du statut de résident temporaire à celui de résident permanent et [faciliter les études des apprentis étrangers](#) dans le secteur de la construction.
- Soutien à l'accent accru sur le maintien de l'intégrité du programme des visiteurs, en mettant un accent renouvelé sur le resserrement du contrôle des visas dans le contexte de l'évolution des tendances et des menaces en matière de migration.
- En août 2024, [Révocation de la politique d'intérêt public permettant aux visiteurs de travailler](#) qui permettait temporairement aux visiteurs de présenter une demande de permis de travail à partir du Canada. L'élimination de cette mesure, instaurée à l'origine pour faire face aux pressions au début de la pandémie, appuie des efforts plus vastes visant à rééquilibrer le nombre de résidents temporaires au Canada et à renforcer l'intégrité du système d'immigration.
- Temps et ressources supplémentaires consacrés au contrôle et à la détection de la fraude afin de réduire le nombre de visiteurs non authentiques, y compris la surveillance des résultats de l'[obligation partielle de visa pour le Mexique](#), qui a été mise en place en février 2024. Depuis l'instauration de l'obligation partielle de visa pour le Mexique, le nombre de demandes d'asile présentées par les étrangers mexicains dans les aéroports du pays a diminué de 98 %, et le taux d'étrangers mexicains tentant d'entrer irrégulièrement aux États-Unis en provenance du Canada a diminué de 96 %.
 - Au cours de l'année qui a suivi la modification apportée aux visas, environ 60 % des visiteurs mexicains ont continué de s'envoler sans visa vers le Canada, préservant ainsi la mobilité et les avantages économiques.
- Suivi des résultats de l'élargissement de l'accès au [Programme d'autorisation de voyage électronique \(AVE\) pour les visiteurs admissibles dans 13 autres pays](#). 18 mois après l'élargissement de l'accès, le nombre de voyages en provenance de ces pays a presque doublé, ce qui a permis d'accroître les voyages, le tourisme et les activités internationales, tout en assurant la sécurité des Canadiens.
- Début du déploiement d'un nouveau compte en ligne à guichet unique pour les visiteurs admissibles dans le cadre de l'initiative élargie de modernisation de la plateforme numérique.
- IRCC a continué d'offrir du soutien aux clients dans tous les secteurs de programme afin d'améliorer l'expérience globale des clients.

- En 2024-2025, le [Centre de soutien à la clientèle \(CSC\)](#) a répondu à 4,85 millions de demandes de renseignements par téléphone et par courriel, y compris celles reçues par le Centre ministériel pour les députés et sénateurs et par l'entremise des lignes dédiées de soutien en cas de crise. Le CSC a reçu environ 7 % plus de demandes de renseignements qu'en 2023-2024, mais le taux de réponse est demeuré constant.
- Mise en œuvre de mesures en réponse aux crises nationales et internationales, y compris les situations humanitaires en Ukraine, à Gaza, en Iran, au Liban et en Haïti.
 - Acceptation de 5 000 demandes aux fins de traitement pour une [voie d'accès à la résidence permanente pour les ressortissants palestiniens](#) directement touchés par la crise à Gaza qui font partie de la famille élargie de citoyens canadiens ou de résidents permanents. Au total, 780 personnes sont arrivées au Canada en provenance de Gaza, en date de mars 2025.
 - Approbation de permis de travail ouverts pour plus de 40 000 [étrangers iraniens déjà au Canada](#) ayant un statut de résident temporaire valide, en date de mai 2025.
 - Réception et approbation de plus de 2 000 demandes dans le cadre des [mesures mises en place en réponse à la situation au Liban](#), en date d'avril 2025.
 - Délivrance de près de 7 500 permis dans le cadre des mesures mises en place en [réponse à la situation en Haïti](#), en date de mars 2025.
 - Approbation de plus de 4 000 permis pour des [étrangers soudanais déjà au Canada](#), en date de mars 2025.
 - Approbation de 1 435 demandes à l'étranger par l'entremise du programme [Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine \(AVUCU\)](#). Arrivée de 6 545 Ukrainiens et de leurs personnes à charge en 2024-2025. Au cours de la même période, IRCC a également approuvé plus de 31 000 demandes de prolongation présentées au Canada dans le cadre du programme AVUCU.

Résultat ministériel 2 : La facilitation de l'entrée temporaire a des retombées économiques

Les visiteurs, les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires soutiennent l'économie canadienne et contribuent à combler les lacunes du marché du travail.

Résultats obtenus

- Lancement d'un [volet d'innovation personnalisé dans le cadre du Programme de mobilité internationale](#), qui fait partie du [Projet pour l'hypercroissance mondiale](#) (PHM) visant à embaucher des personnes dont les employeurs canadiens ont besoin pour élargir leurs activités. Le volet sera en vigueur pendant deux ans et facilitera l'accès aux permis de travail pour lesquels aucune étude d'impact sur le marché du travail n'est exigée pour les étrangers ayant une offre d'emploi pour une profession précise dans une entreprise participant au PHM.
- Nouvelle modification du [programme de permis de travail postdiplôme](#) (PTPD) en limitant l'admissibilité au PTPD pour les étudiants sans diplôme à ceux qui obtiennent leur diplôme dans un domaine d'études conforme aux priorités de [sélection axée sur les catégories d'Entrée express](#). Cela contribuera à créer un bassin de diplômés internationaux dont les compétences correspondent aux besoins économiques et de main-d'œuvre à long terme du Canada. Une exigence minimale en matière de compétence linguistique a également été introduite. Ces modifications permettent aux diplômés de passer des études aux secteurs de la main-d'œuvre

qui en ont le plus besoin, tout en offrant de meilleures possibilités d'accéder à la résidence permanente.

Principaux risques

L'atteinte des cibles relatives aux résidents temporaires dans le [Plan des niveaux d'immigration 2025-2027](#) comporte un certain degré d'incertitude, surtout à la lumière des récentes réformes politiques. Ces changements exigent une analyse continue pour comprendre leur incidence sur les tendances démographiques globales et pour appuyer une planification agile, stratégique et adaptative.

Alors que le Ministère continue de gérer les volumes dans le cadre du Plan des niveaux, il doit établir un équilibre entre les priorités concurrentes entre l'accueil de nouveaux travailleurs temporaires et d'étudiants étrangers et la poursuite de la prolongation des autorisations de travail ou d'études pour les populations existantes au Canada.

Les mesures qui entraînent des taux plus élevés de prolongations de permis de travail ou d'études au sein de la population actuelle de résidents non permanents ont une incidence directe sur les cibles du gouvernement en matière de résidents temporaires et pourraient entraîner une diminution du nombre de places pour les travailleurs et les étudiants nouveaux arrivants afin que le gouvernement puisse demeurer sur la bonne voie pour atteindre la réduction cible de 5 % du nombre de résidents non permanents dans le délai souhaité.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3 : Aperçu des ressources requises pour la Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	320 314 525 \$	409 035 843 \$
Équivalents temps plein	2 853	2 806

La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) réels pour 2024-2025 est étroitement aligné avec les niveaux prévus et est principalement lié à la portion salariale des dépenses totales figurant au tableau 1. Les dépenses totales prévues et les dépenses réelles présentées dans le tableau 1 comprennent également les dépenses non salariales. L'écart des dépenses est principalement attribuable au nouveau financement reçu en cours d'exercice par le biais du Budget supplémentaire des dépenses. Ce financement a notamment soutenu l'imposition partielle de visas pour le Mexique et a permis au Ministère de conserver une norme élevée de service à la clientèle pour tous les demandeurs du Mexique. De plus, l'écart comprend également une réaffectation interne des ressources découlant d'une réorganisation ministérielle.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

Les politiques relatives aux étudiants étrangers sont façonnées par une optique d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) afin de s'assurer que les changements sont inclusifs et s'attaquent aux inégalités systémiques. Le [Programme pilote pour les étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire](#) a été mis en place pour soutenir les communautés francophones hors Québec et de rendre l'accès au programme plus équitable pour les étudiants internationaux francophones provenant de régions où le taux d'approbation des permis d'études est généralement plus faible, notamment, en Afrique, au Moyen-Orient et dans les Amériques. Le Ministère continue également de recueillir des données désagrégées pour aider à cerner les domaines de parité ou de disparité, ce qui joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques relatives aux étudiants étrangers.

En 2024-2025, IRCC a continué d'administrer le permis de travail ouvert pour travailleurs vulnérables, qui appuie les objectifs de l'ACS Plus et contribue au Cadre des résultats relatifs aux genres du gouvernement du Canada. IRCC recueille des données qualitatives et quantitatives sur le genre, l'âge, le pays de citoyenneté, la capacité de s'exprimer en français et en anglais, les permis de travail antérieurs et subséquents et le lieu de travail (au Canada).

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

Conformément aux objectifs de développement durable [8](#) (travail décent et croissance économique) et [10](#) (inégalités réduites), IRCC a continué de collaborer avec des partenaires internationaux et de tirer parti des programmes et des politiques d'immigration du Canada en 2024-2025 pour appuyer et promouvoir une migration sécuritaire, ordonnée et régulière à l'échelle internationale et aider l'économie et la société canadiennes.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport d'IRCC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires est appuyée par les programmes suivants :

- Visiteurs
- Étudiants étrangers
- Travailleurs temporaires

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour la Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignement sur les résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

IRCC facilite l'admission et l'intégration économique et sociale des immigrants et des réfugiés qui souhaitent vivre en permanence au Canada, tout en protégeant la santé et en garantissant la sécurité des Canadiens. Le Ministère sélectionne des demandeurs d'immigration économique afin de contribuer à l'économie canadienne, traite les demandes des membres de familles afin de réunir les familles, et traite les demandes de réfugiés et de personnes protégées afin d'offrir un refuge aux victimes de persécution. Avec l'aide de partenaires, le Ministère s'assure que les demandeurs répondent aux critères d'admissibilité avant leur entrée au Canada. Pour aider les immigrants et les réfugiés à s'intégrer à la société canadienne, IRCC offre un éventail de services de soutien à l'établissement par l'intermédiaire d'un réseau de fournisseurs de services.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue aux domaines « Prospérité », « Saine gouvernance » et « Équité et inclusion » du Cadre de qualité de vie pour le Canada, en particulier à l'égard des indicateurs « Revenu des ménages » et « Emploi », « Sécurité personnelle », « Confiance à l'égard des institutions » et « Discrimination et traitement injuste », par le truchement de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du Ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés.

Tableau 4 : Les résidents permanents potentiels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada
Le tableau 4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à les résidents permanents potentiels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Nombre total d'admissions de résidents permanents comparé au plan des niveaux d'immigration annuel	≥ 485 000	Fin de chaque AC	2022 : 437 539 2023 : 471 808 2024 : 483 640

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
2. Pourcentage de résidents permanents admis au Canada, en dehors du Québec, qui déclarent parler français	≥ 6 %	Fin de l'AC 2023	2022 : 4,44 % 2023 : 4,68 % 2024 : 7,2 %
3. Pourcentage de demandeurs de résidence permanente déclarés interdits de territoire pour motifs sanitaires et ceux qui sont admis au pays dont le visa comprend une condition ayant trait à la surveillance de la santé	≤ 3 % ⁶	Fin de chaque AC	2022 : 2,4 % 2023 : 2,98 % 2024 : 3,6 %
4. Pourcentage de demandeurs de résidence permanente déclarés interdits de territoire pour raison de sécurité	≤ 0,4 % ⁷	Fin de chaque AC	2022 : 0,11 % 2023 : 0,12 % 2024 : 0,11 %
5. Pourcentage des demandes de résidence permanente qui ont respecté les normes de service	≥ 80 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 56 % 2023-2024 : 77 % 2024-2025 : 79 %
6. Pourcentage de demandeurs de résidence permanente qui se déclarent globalement satisfaits des services reçus	≥ 90 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 81 % 2023-2024 : 84 % 2024-2025 : 88 %

Tableau 5 : Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement

Le tableau 5 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Pourcentage de Canadiens favorables au niveau d'immigration actuel	≥ 65 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 61 % 2023-2024 : 50 % 2024-2025 : 42 %
2. Pourcentage de clients des services d'établissement ayant amélioré leur maîtrise d'une des langues officielles	≥ 50 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 34 % 2023-2024 : 34,7 % 2024-2025 : 37,6 %
3. Pourcentage de clients des services d'établissement ayant acquis les connaissances et les compétences nécessaires à l'intégration au marché du travail canadien	≥ 50 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 66 % 2023-2024 : 53,8 % 2024-2025 : 54 %

Tableau 6 : Les immigrants et les réfugiés accèdent à l'autonomie financière et contribuent à la croissance de la population active

Le tableau 6 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à les immigrants et les réfugiés accèdent à l'autonomie financière et contribuent à la croissance de la population active au cours des trois derniers exercices.

⁶ Cette cible tient compte des résultats attendus liés au filtrage des résidents permanents en fonction des données historiques.

⁷ Ibid.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Pourcentage de nouveaux arrivants qui ont un emploi ⁸	≥ 65 %	Fin de chaque AC	2022 : 78 % 2023 : 77,8 % 2024 : 77,1 %
2. Pourcentage d'immigrants et de réfugiés qui se situent dans la fourchette de revenu moyen ou qui la dépassent ⁹	≥ 50 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 63 % 2023-2024 : 62,7 % 2024-2025 : 73,1 %
3. La part des immigrants et des réfugiés dans la population active canadienne, exprimée en pourcentage	≥ 25 %	Fin de chaque AC	2022 : 29 % 2023 : 28,9 % 2024 : 30,4 %

Tableau 7 : Les immigrants et les réfugiés sentent qu'ils font partie de la société canadienne et ils y participent

Le tableau 7 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à les immigrants et les réfugiés sentent qu'ils font partie de la société canadienne et ils y participent au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Pourcentage d'immigrants et de réfugiés qui ont un solide sentiment d'appartenance	≥ 85 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 90 % 2023-2024 : 87,5 % 2024-2025 : 79,7 %
2. Pourcentage d'immigrants et de réfugiés qui font du bénévolat au Canada	≥ 20 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 22 % 2023-2024 : 23 % 2024-2025 : 24 %

La section [Résultats de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du CG](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire des programmes.

[Renseignement sur les résultats](#)

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel d'IRCC pour l'exercice.

Résultat ministériel 3 : Les résidents permanents potentiels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada

Conformément au Plan annuel des niveaux d'immigration du Canada, un nombre ciblé de résidents permanents est sélectionné pour chaque catégorie d'immigration. Les candidats sont soumis à un

⁸ Ce chiffre inclut les personnes âgées de 25 à 54 ans qui ont été admises au Canada il y a entre 1 et 5 ans.

⁹ Les résultats réels pour cet indicateur sont fondés sur les données sur le revenu des huit dernières années. Plus particulièrement, les résultats de 2022-2023 couvrent les années 2013 à 2020, ceux de 2023-2024 couvrent les années 2014 à 2021, et ceux de 2024-2025 couvrent les années 2015 à 2022.

contrôle avant de se voir accorder la résidence permanente. IRCC s'efforce de traiter ces demandes dans le respect des normes de service et cherche à améliorer la satisfaction des clients.

Résultats obtenus

- 483 640 nouveaux résidents permanents (RP) ont été admis en 2024, ce qui correspond à la fourchette d'admissions de RP prévue, telle qu'elle est définie dans le [Plan des niveaux d'immigration 2024-2026](#).
 - 58 % des admissions de résidents permanents étaient dans la catégorie de l'immigration économique, 22 % dans la catégorie du regroupement familial et les 20 % restants dans la catégorie des réfugiés et de l'aide humanitaire.
- Respect des fourchettes d'admission prévues pour la plupart des catégories dans le Plan des niveaux d'immigration 2024-2026.
 - Admissions de RP économiques (fédéral) : Dans la fourchette du Plan des niveaux.
 - Admissions de RP économiques (régional) : A dépassé la fourchette du Plan des niveaux.
 - Admissions dans la catégorie du regroupement familial : Dans la fourchette du Plan des niveaux.
 - Admissions de réfugiés : Dans la fourchette du Plan des niveaux.
 - Admissions de personnes protégées : Dans la fourchette du Plan des niveaux.
 - Admissions pour motifs d'ordre humanitaire et autres : A dépassé la fourchette du Plan des niveaux.
- Priorisation de la transition du statut de résident temporaire à celui de résident permanent avec la création d'un thème « axé sur le Canada » instauré dans le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027, qui met particulièrement l'accent sur les personnes qui vivent déjà au Canada.
 - Près de 69 % des candidats d'Entrée express qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente en 2024 étaient déjà au Canada à titre de résidents temporaires.
- Plus de 25 modifications ont été apportées aux voies d'accès du [Programme des candidats des provinces](#) (PCP) en 2024 pour répondre aux besoins changeants du marché du travail. IRCC a collaboré avec les provinces et les territoires pour modifier et mettre à jour leurs volets afin de tenir compte des priorités et de répondre aux besoins précis du marché du travail.
 - Par exemple, IRCC a collaboré avec le Nouveau-Brunswick pour modifier [le volet des travailleurs qualifiés](#), peaufiner les professions admissibles à ce volet, y compris l'ajout de plusieurs professions à forte demande dans les secteurs de la santé, de la construction et de l'éducation – des régions aux prises avec une pénurie criante dans la province.
- Nous avons délivré 98 905 invitations à présenter une demande dans le cadre d'Entrée express en 2024, une baisse par rapport aux 110 265 invitations délivrées en 2023, ce qui correspond à la réduction des niveaux d'immigration.
- Poursuite de la mise en œuvre de la [sélection axée sur les ensembles](#) dans le système Entrée express pour les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM), les soins de santé, les métiers, le transport, l'agriculture et l'agroalimentaire et la maîtrise du français pour pallier les pénuries de main-d'œuvre à long terme et mettre l'accent sur la croissance économique grâce à l'immigration francophone hors Québec.

- En 2024, la sélection axée sur les ensembles de candidats ayant de l'expérience de travail dans les professions des STIM a donné lieu à plus de 16 600 admissions dans la catégorie de l'immigration économique; les invitations délivrées aux candidats ayant de l'expérience dans les professions des soins de santé ont donné lieu à plus de 8 200 admissions; les invitations dans la catégorie des métiers ont entraîné plus de 2 400 admissions; les invitations dans le domaine du transport ont donné lieu à 1 845 admissions; et les invitations dans le domaine de l'agriculture et l'agroalimentaire ont appuyé plus de 900 admissions. Les candidats maîtrisant le français qui s'établissent dans les communautés francophones hors Québec, ce qui constitue également une sélection axée sur les catégories pour 2024, représentaient plus de 21 200 admissions dans la catégorie de l'immigration économique.
- Lancement [du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales](#) et du Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones en janvier 2025 pour offrir une voie d'accès à la résidence permanente aux travailleurs qualifiés et aux diplômés étrangers. IRCC s'est associé à 18 communautés rurales, éloignées et francophones en situation minoritaire hors Québec pour soutenir l'immigration dans les communautés rurales et combler les lacunes importantes du marché du travail au sein des communautés. Les Programmes pilotes d'immigration dans les communautés, y compris le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (lancé en 2019 et ayant pris fin en 2024), ont admis plus de 9 700 personnes en date du 31 mars 2025.
- Accueil continu des réfugiés en tant qu'immigrants économiques dans le cadre de la première voie d'accès à la mobilité de la main-d'œuvre pour les réfugiés du Canada, le [Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique](#) (PPVAME). En 2024, 550 personnes sont arrivées en sécurité au Canada. Ces personnes comblent les besoins du marché du travail dans les secteurs en demande comme les soins de santé, ce qui représente 37 % des admissions au PPVAME.
- Prolongation de la politique d'intérêt public temporaire pour les [travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto](#) jusqu'à la fin de 2024 pour accorder plus de temps à un nombre maximal de 1 000 de ces travailleurs pour obtenir la résidence permanente. En 2024, 80 travailleurs ont obtenu la résidence permanente, ainsi que 115 de leurs époux et personnes à charge, ce qui porte le nombre de personnes admises dans le cadre de ce programme à 1 365 entre sa création en 2020 et décembre 2024.
- Près de 6 100 personnes ont été admises dans le cadre des [Voies d'accès au programme des aides familiaux](#) ([Programme pilote des gardiens d'enfants en milieu familial](#), [Programme pilote des aides familiaux à domicile](#), [Programme de la garde d'enfants](#), [Voie d'accès provisoire pour les aides familiaux](#), et [Programme des aides familiaux résidants](#)) en 2024.
- Présentation de [deux nouveaux programmes pilotes pour les aides familiaux](#) – le Programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile : Soutien à domicile et le Programme pilote d'immigration des aides de soins à domicile : Garde d'enfants. Dans le cadre des programmes pilotes, les exigences en matière de compétences linguistiques et de formation ont été réduites pour élargir l'accès tout en veillant à ce que les candidats possèdent les aptitudes et les compétences requises. Les deux programmes pilotes élargissent les types d'employeurs au-delà des ménages privés pour inclure des organisations qui emploient directement des travailleurs à domicile à temps plein, mais qui les déploient au domicile des clients.

- Admission de près de 1 840 personnes par l’entremise du [Programme pilote sur l’agroalimentaire](#) en 2024. Le nombre de demandes reçues pour le programme pilote a été fixé à 1 010 pour 2025, et le plafond d’admission des demandes a été atteint à la mi-février.
- Plus de 30 550 nouveaux résidents permanents d’expression française hors Québec ont été admis, ce qui représente 7,2 % du total des admissions. Ce nombre a dépassé la cible de 6 % pour cette catégorie.
- Mise à profit d’Entrée express comme principal mode de présentation des demandes pour l’immigration francophone et bilingue à l’extérieur du Québec, ce qui représente près de 73 % du nombre total d’admissions de résidents permanents d’expression française en 2024.
 - Délivrance de plus de 23 000 invitations à présenter une demande de résidence permanente à des candidats possédant de solides compétences en français dans le cadre des rondes d’invitations axées sur la catégorie relative à la compétence en français dans Entrée express.
- Lancement du [Programme pilote d’immigration dans les communautés francophones](#) visant à attirer les immigrants d’expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire hors Québec et à pallier la pénurie de main-d’œuvre. Six communautés ont été sélectionnées pour le programme, ce qui favorisera leur développement économique.
- Soutien offert à 13 projets totalisant environ 10,2 M\$ dans le cadre du [Programme d’appui à l’immigration francophone](#) du [Centre d’innovation en immigration francophone](#).
- Accueil de 105 990 résidents permanents dans la catégorie du regroupement familial, ce qui a permis de réunir des citoyens canadiens et des résidents permanents avec leur époux, leur partenaire, leurs enfants, leurs parents et leurs grands-parents.
- Réception de plus de 171 000 demandes d’asile présentées au Canada en 2024 dans différents points d’entrée et bureaux intérieurs, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à 2023. Cette hausse du nombre de demandes peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment les tendances mondiales en matière de conflits et de déplacements.
- Traitement plus efficace des demandes d’asile pour tenir compte de l’augmentation du nombre de demandes d’asile. Pour la période de huit semaines se terminant le 31 mars 2025, 80 % des décisions d’admissibilité prises par IRCC ont été finalisées en 21 jours ou moins, comparativement à 109 jours pour la même mesure en avril 2024.
- Collaboration avec les provinces et les territoires par l’entremise du [Forum des ministres responsables de l’immigration](#) (FMRI) et mise sur pied d’un Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l’asile qui s’est réuni 12 fois en 2024.
- Attribution d’environ 526 M\$ à 16 gouvernements provinciaux et municipaux dans le cadre du [Programme d’aide au logement provisoire](#) à l’appui de leur travail visant à fournir un logement provisoire aux demandeurs d’asile.
 - De ce montant attribué, 62,3 millions de dollars ont été versés à l’appui de l’élaboration rapide de modèles de centres d’accueil et de logements de transition visant à mieux aider les demandeurs d’asile à devenir autonomes en matière de logement.
- Réduction de 76 % de l’empreinte des sites d’hébergement provisoire dans les hôtels d’IRCC pour les demandeurs d’asile d’ici la fin de 2024-2025. Ce résultat a été obtenu grâce à une diminution du nombre de demandeurs d’asile ayant besoin de soutien en matière d’hébergement temporaire, à l’augmentation du taux de transition hors des logements

provisaires et à l'ouverture de centres d'accueil et de modèles de logement de transition dans les principales communautés.

- Couverture temporaire des soins de santé offerte à 623 365 personnes admissibles par l'entremise du [Programme fédéral de santé intérimaire](#).
- Accueil de 49 285 réfugiés réinstallés, y compris des réfugiés pris en charge par le gouvernement, des réfugiés parrainés par le secteur privé et des réfugiés qui reçoivent un mélange de soutien du gouvernement et des répondants privés.
- Création de nouveaux engagements pluriannuels en matière de réinstallation pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement en provenance d'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique, allouant 12 000 admissions dans chaque région pour 2024-2026, tout en maintenant l'engagement actuel de réinstaller 4 000 réfugiés des Amériques d'ici 2028.
- [Suspension temporaire](#) de l'acceptation de nouvelles demandes présentées par des [groupes de cinq](#) et des répondants communautaires dans le cadre du Programme de parrainage privé des réfugiés en novembre 2024.
- Renouvellement du partenariat d'IRCC avec la [Rainbow Refugee Society](#) (en anglais seulement) jusqu'à la fin de 2029. Le Canada a accueilli plus de 330 réfugiés grâce à ce partenariat depuis le début de l'initiative en 2011, avec l'aide de plus de 60 organismes.
- Admission de 10 375 personnes au Canada en 2024-2025 dans le cadre de [l'Engagement envers les Amériques](#) visant à accueillir 15 000 personnes grâce à des voies d'accès sécuritaires et régulières.
- Réponse aux crises internationales, notamment :
 - Approbation de 1 690 demandes et admission de 720 personnes dans le cadre d'une voie d'accès humanitaire en 2024-2025, en plus des mesures temporaires existantes. La voie d'accès a été lancée en février 2024 pour faciliter [l'accès à la résidence permanente aux étrangers soudanais et non soudanais](#).
 - Accueil de plus de 57 000 Afghans, dans le cadre de l'initiative de réinstallation des Afghans en date de mars 2025.
 - Mise à profit du Cadre de réponse aux crises d'IRCC pour favoriser une approche durable en matière d'immigration, promouvoir des conseils logiques et cohérents et faciliter la mise en œuvre bien coordonnée des décisions du gouvernement.
- Collaboration avec les principaux partenaires multilatéraux, régionaux et bilatéraux sur les questions de migration et de protection.
 - Rôle de [coprésidence](#) (en anglais seulement) de [l'Initiative des pays champions du Pacte mondial sur la migration](#) avec l'Équateur pour 2025.
 - Le Canada a été élu à la présidence du [Bureau du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations \(OIM\)](#) pour le mandat de 2027-2028.

Résultat ministériel 4 : Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement

Le Canada accueille les nouveaux arrivants et finance des fournisseurs de services pour soutenir l'intégration des résidents permanents.

Résultats obtenus

- Soutien à un peu plus de 690 000 clients uniques en les aidant à s'établir et à s'adapter à la vie au Canada.

- Prestation de services d'établissement et de réinstallation directs et indirects par plus de 550 [fournisseurs de services](#) partout au Canada (hors Québec).
 - Participation de près de 80 fournisseurs de services francophones à l'intégration des nouveaux arrivants¹⁰ d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire.
- Négociation et signature de 802 ententes de financement pour fournir du soutien à l'établissement et à la réinstallation partout au Canada, d'une valeur totale de 3,2 milliards de dollars sur trois ans, dans le cadre de l'[appel de propositions de 2024](#).
- Investissement de 88,5 millions de dollars dans des organismes francophones pour offrir des services d'établissement et de réinstallation en 2024-2025. Environ 41 730 nouveaux arrivants d'expression française ont obtenu au moins un service d'établissement ou de réinstallation, ce qui représente une augmentation d'environ 38 % par rapport à 2023-2024 (30 210).
- Augmentation du pourcentage de nouveaux arrivants d'expression française qui ont obtenu au moins un service d'établissement d'un fournisseur de services francophone pour passer d'environ 64 % en 2023-2024 à environ 69 % en 2024-2025.

Résultat ministériel 5 : Les immigrants et les réfugiés accèdent à l'autonomie financière et contribuent à la croissance de la population active

L'immigration attire des personnes dont les compétences leur permettent de s'intégrer rapidement à l'économie canadienne.

Résultats obtenus

- Financement de la formation linguistique propre à l'emploi et à la profession, qui cible le perfectionnement des compétences linguistiques ainsi que les compétences en communication, la terminologie et les compétences culturelles requises en milieu de travail. La maîtrise du français ou de l'anglais joue un rôle clé dans la réussite des nouveaux arrivants au Canada. L'accès rapide des nouveaux arrivants aux services de formation linguistique et d'emploi financés par IRCC peut les aider à mieux comprendre le marché du travail canadien, à présenter efficacement leurs compétences et à cerner les nouvelles compétences recherchées.
 - Bien que les résultats directs puissent varier, l'accès précoce à la formation linguistique, surtout lorsqu'elle est adaptée à l'emploi, peut aider les nouveaux arrivants à trouver un emploi plus rapidement et à s'intégrer avec plus de confiance à la société canadienne.
- Simplification des liens d'emploi entre les demandeurs d'asile et les employeurs potentiels en mobilisant d'autres partenaires du gouvernement et des ONG et en collaborant avec eux, en tenant des réunions ciblées avec les employeurs et les conseils d'employeurs et en coordonnant des salons de l'emploi et d'autres événements liés à l'emploi dans les hôtels financés par IRCC.

¹⁰ Aux fins de ce rapport, le terme « nouvel arrivant » est défini comme un ressortissant étranger (qui n'est pas citoyen canadien) présent au Canada depuis peu de temps (généralement moins de cinq ans). Le terme « nouvel arrivant » est utilisé dans ce rapport pour parler des services d'établissement et de réinstallation. Le terme « immigrant » est défini comme une personne à qui les autorités d'immigration ont accordé le droit de vivre de façon permanente au Canada. Ce terme inclut les immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation ainsi que les réfugiés.

Résultat ministériel 6 : Les immigrants et les réfugiés sentent qu'ils font partie de la société canadienne et ils y participent

L'intégration des immigrants est un effort partagé impliquant les partenaires fédéraux, provinciaux/territoriaux et municipaux, les fournisseurs de services et la société civile, qui encourage les immigrants à contribuer à l'édification d'un Canada plus fort.

Résultats obtenus

- Lancement du Conseil des nouveaux arrivants, composé de onze nouveaux arrivants de partout au pays. Le Conseil relève du sous-ministre d'IRCC et sert à partager leur expérience vécue et leurs points de vue sur le système d'immigration canadien.
- Maintien du soutien du réseau de 90 [partenariats locaux en immigration](#) en 2024-2025, qui comprend sept partenariats zonaux en matière d'immigration.
- Achèvement de la phase pilote de l'[Initiative des communautés francophones accueillantes](#). Les conclusions préliminaires d'un rapport externe indiquent que les nouveaux arrivants d'expression française attachent une grande importance à la présence d'une population francophone dans leur communauté et expriment le désir de s'établir de façon permanente lorsqu'ils réussissent à établir des liens communautaires.
 - Annonce du renouvellement de l'Initiative des communautés francophones accueillantes dans les 14 communautés existantes et de l'expansion à 10 autres communautés après le succès de sa phase pilote. En date de mars 2025, il y avait un total de 24 communautés francophones accueillantes au Canada (hors Québec).
- Soutien aux [Réseaux en immigration francophone](#) pour mobiliser plus de 350 organismes afin d'attirer, d'accueillir et de retenir les nouveaux arrivants dans les communautés francophones et acadiennes.

Principaux risques

Afin d'atténuer les pressions financières en 2025, IRCC a signé de nouvelles ententes de financement avec des fournisseurs de services pendant trois ans, plutôt que cinq, afin de limiter les engagements à long terme et d'offrir une marge de manœuvre pour réévaluer les besoins de financement. IRCC continue d'entretenir des relations bilatérales avec les partenaires provinciaux et territoriaux afin d'appuyer l'échange de renseignements et la communication au sujet des pressions exercées sur les services.

Le Ministère a cerné le risque de ne pas atteindre une cible d'admission plus ambitieuse pour les résidents permanents d'expression française hors Québec en 2024. Pour atténuer ce risque, le Ministère a utilisé des mesures comme les rondes de sélection axée sur la catégorie francophone dans Entrée express et a élargi les efforts de promotion à l'échelle internationale et au Canada pour atteindre la cible de 6 %.

Pour gérer les risques liés à l'augmentation du nombre de demandes concernant les programmes de résidence permanente, le Ministère a renforcé l'intégrité des programmes et le traitement fondé sur les risques. IRCC a consolidé le partage d'information et les partenariats opérationnels avec les provinces et les territoires afin de mieux gérer les pressions sur les services tout en protégeant l'intégrité des programmes. Ces mesures ont contribué à assurer un équilibre entre des volumes élevés et le maintien de l'intégrité des voies d'immigration permanente.

Le Ministère a poursuivi ses préparatifs en vue de crises humanitaires et internationales tout en maintenant ses engagements continus en matière d'immigration et de protection des réfugiés. Les travaux ont progressé sur l'élaboration d'un Cadre d'intervention en cas de crise visant à renforcer la capacité d'IRCC à répondre aux crises émergentes. IRCC a également collaboré avec les fournisseurs de services d'établissement et de réinstallation, et a maintenu des relations bilatérales avec les partenaires provinciaux et territoriaux afin de répondre aux pressions liées à la capacité de service et aux ressources humaines.

[Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)

Tableau 8 : Aperçu des ressources requises pour la Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés.

Le tableau 8 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	3 219 046 164 \$	5 260 844 875 \$
Équivalents temps plein	5 177	4 621

La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Bien que les ETP réels d'IRCC pour cette responsabilité essentielle aient diminué par rapport aux niveaux prévus en raison d'une réaffectation interne des ressources visant à répondre aux besoins opérationnels, les dépenses globales ont augmenté principalement en raison du nouveau financement non salarial reçu en cours d'exercice par le biais du Budget supplémentaire des dépenses. Ce financement a été dirigé vers plusieurs initiatives clés, notamment pour ce qui suit :

- couvrir les coûts supplémentaires associés aux prestations de soins de santé versées aux bénéficiaires admissibles dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI);
- soutenir les demandeurs d'asile au Québec au moyen d'une subvention ponctuelle pour faire face aux pressions liées au logement découlant de l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile;
- indemniser les provinces et les municipalités pour l'hébergement provisoire des demandeurs d'asile dans le cadre du Programme d'aide au logement provisoire (PALP);
- continuer d'offrir des logements temporaires aux demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à des refuges ou à des logements abordables.

[Priorités gouvernementales connexes](#)

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

L'appel de propositions de 2024 d'IRCC, par lequel des centaines d'organismes d'établissement et de réinstallation partout au Canada ont reçu du financement, a intégré pour la première fois l'ACS Plus tout au long du processus. Les demandeurs devaient intégrer l'ACS Plus à la conception, à la mise en œuvre

et à l'évaluation de leur proposition de projet. Il s'agissait notamment d'intégrer la vérité et la réconciliation par l'entremise de programmes afin d'accroître la sensibilisation aux sujets liés aux Autochtones chez les nouveaux arrivants et de faciliter l'établissement de liens importants entre les peuples autochtones, les nouveaux arrivants et les Canadiens. Tous les employés d'IRCC qui évaluent les demandes reçues dans le cadre de l'appel de proposition ont suivi une formation obligatoire sur l'ACS Plus et ont inclus une note sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'évaluation. Quatre ententes de financement ont été signées dans le cadre d'un volet précis d'équité de l'appel de propositions, pour un investissement total de 16 M\$ sur trois ans.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

IRCC est un partenaire dans la mise en œuvre du Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité. Le plan de mise en œuvre tient compte des liens entre le mandat du Ministère et le programme pour les femmes, la paix et la sécurité, y compris la réduction des répercussions des déplacements attribuables aux conflits violents et à la persécution, la promotion de l'égalité entre les sexes ([objectif de développement durable 5](#)), l'autonomisation des femmes et des filles et le renforcement de l'inclusion.

Reconnaissant les besoins distincts en matière de protection des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre réfugiées, le gouvernement du Canada offre des possibilités de réinstallation aux femmes qui se trouvent dans des situations précaires ou instables de façon permanente à l'étranger au moyen de divers mécanismes, comme de l'aide aux femmes de la catégorie des femmes à risque, le Programme de protection d'urgence et le volet des défenseurs des droits de la personne. Ces possibilités sont également offertes aux femmes qui vivent des difficultés importantes, comme le harcèlement de la part des autorités locales ou des membres de leur propre communauté, ou aux femmes cheffes de ménage célibataires.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport d'IRCC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

IRCC a déployé avec succès des solutions d'analyse avancée en mai et juin 2024 pour faciliter le traitement par le Ministère des demandes des époux et partenaires présentées à l'étranger au titre de la catégorie du regroupement familial, y compris la simplification de l'évaluation de l'admissibilité. Bien que les solutions n'automatisent pas les décisions finales, cette innovation a contribué à améliorer l'efficacité de la prestation des services et a appuyé l'engagement du Ministère à atteindre ses cibles pour les résidents permanents dans le cadre de son Plan des niveaux d'immigration 2024-2026. Au cours de la dernière année, plus de la moitié des répondants et environ le tiers des demandeurs principaux ont vu leur admissibilité passer automatiquement par les solutions, ce qui a permis aux agents de mettre l'accent sur l'évaluation de l'admissibilité et les demandes plus complexes.

Les programmes régionaux d'immigration économique sont conçus et offerts en collaboration avec les partenaires de prestation, les provinces et territoires et les communautés, où ils peuvent ajouter des

mesures novatrices pour répondre à leurs besoins essentiels du marché du travail. La [Saskatchewan](#) et le [Manitoba](#) ont modifié leurs volets du PCP pour renoncer à l'exigence d'évaluation linguistique pour les infirmières qualifiées qui ont déjà démontré des compétences linguistiques dans le cadre du processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers. Ce changement a permis d'éviter le double emploi en exigeant des candidats de fournir les résultats aux tests linguistiques à la fois pour le processus réglementaire et le processus d'immigration. D'autres provinces ont également exploré des solutions novatrices. Par exemple, la [Colombie-Britannique](#) a pris des mesures pour simplifier le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers, où le College of Nurses and Midwives a modifié le processus de demande afin que les infirmières américaines puissent s'inscrire en quelques jours seulement et travailler en Colombie-Britannique, comparativement à la moyenne précédente de quatre mois.

Répertoire des programmes

Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés est appuyée par les programmes suivants :

- Immigration économique fédérale
- Immigration économique régionale
- Regroupement familial
- Immigration pour considérations d'ordre humanitaire et discrétionnaire
- Réinstallation de réfugiés
- Asile
- Établissement

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour la Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignements sur les résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

IRCC fait la promotion des droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne, et délivre des documents sûrs et reconnus internationalement de citoyenneté canadienne et de voyage pour que les Canadiens puissent participer pleinement à la société civile et pour faciliter les passages aux frontières tout en contribuant à la sécurité internationale et nationale.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue aux domaines « Société », « Saine gouvernance » et « Équité et inclusion » du Cadre de qualité de vie pour le Canada, en particulier à l'égard des indicateurs « Sentiment d'appartenance », « Confiance à l'égard des institutions » et « Réussite des groupes socioéconomiques », par le truchement de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du Ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports au cours des trois derniers exercices.

Tableau 9 : Les résidents permanents admissibles deviennent citoyens canadiens

Le tableau 9 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à les résidents permanents admissibles deviennent citoyens canadiens au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Pourcentage de résidents permanents qui deviennent des citoyens canadiens	≥ 85 %	2026 (tous les cinq ans) ¹¹	2022 : 83 % (2021) 2023 : 83 % (2021) 2024 : 83 % (2021)
2. Pourcentage des demandes de citoyenneté qui ont respecté les normes de service	≥ 80 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 36 % 2023-2024 : 66 % 2024-2025 : 86 %
3. Pourcentage de demandeurs de citoyenneté qui se déclarent globalement satisfaits des services reçus	≥ 90 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 81 % 2023-2024 : 88,6 % 2024-2025 : 92 %

Tableau 10 : Les voyages à l'étranger des Canadiens sont facilités

Le tableau 10 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à les voyages à l'étranger des Canadiens sont facilités au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
1. Pourcentage de conformité du passeport canadien aux normes internationales	100 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 %
2. Pourcentage des demandes de documents canadiens de voyage qui ont respecté les normes de service ¹²	≥ 90 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 77 % 2023-2024 : 91,4 % 2024-2025 : 78,5 %

¹¹ Statistique Canada mène le recensement aux cinq ans, et les résultats sont accessibles après la publication des données du recensement.

¹² Les échéances pour les normes de services relativement aux services de passeport varient en fonction de l'endroit et du service demandé.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
3. Pourcentage de demandeurs de passeport qui se déclarent globalement satisfaits des services reçus	≥ 90 %	Fin de chaque EF	2022-2023 : 71 % 2023-2024 : 84,7 % 2024-2025 : 86,5 %

La section [Résultats de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire des programmes.

[Renseignements sur les résultats](#)

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel d'IRCC pour l'exercice.

Résultat ministériel 7 : Les résidents permanents admissibles deviennent citoyens canadiens
L'étape ultime du processus d'immigration consiste à accorder la citoyenneté au résident permanent. IRCC s'efforce de traiter ces demandes dans le respect des normes de service et cherche à améliorer la satisfaction des clients.

Résultats obtenus

- Réception de plus de 362 000 demandes de citoyenneté en 2024-2025, ce qui dépasse le nombre de demandes jamais atteint en près de deux décennies. IRCC a accueilli 359 535 nouveaux citoyens au cours de la même période, un nombre comparable aux deux dernières années.
- Efforts continus visant à réduire les cas en attente de traitement plus anciens et à simplifier le traitement, ce qui signifie que 86 % des demandes ont fait l'objet d'une décision dans les 12 mois suivant leur réception, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'an dernier.
- Augmentation du nombre de demandeurs invités à assister à des cérémonies de citoyenneté en personne afin de mieux répondre aux préférences des clients. En 2024-2025, IRCC a tenu 1 510 cérémonies en personne, comparativement à 705 l'année précédente¹³.

Résultat ministériel 8 : Les voyages à l'étranger des Canadiens sont facilités
IRCC s'efforce de traiter les demandes de documents de voyage dans le respect des normes de service et cherche à améliorer la satisfaction des clients, tout en veillant à ce que les documents de voyage canadiens continuent d'être reconnus au niveau international.

Résultats obtenus

- Délivrance de 5 163 395 documents de voyage canadiens au Canada et à l'étranger, ce qui représente une augmentation par rapport aux cinq années précédentes lorsque le nombre était plus faible en raison de la pandémie.
 - On s'attendait à ce que le nombre soit plus élevé parce que les passeports de 10 ans, qui ont commencé à être délivrés en 2013, doivent être renouvelés.

¹³ Les données font l'objet d'un suivi manuel et doivent être considérées comme préliminaires et peuvent être modifiées sans préavis.

- Utilisation permise de la prise de décisions automatisée pour le traitement des passeports grâce au déploiement d'un nouveau système de délivrance.
 - À l'heure actuelle, 72 % des demandes de renouvellement des passeports pour adultes présentées au Canada et plus de 36 % des demandes dans l'ensemble bénéficient des capacités d'automatisation-
- Lancement d'un mode de présentation des demandes en ligne pour le renouvellement des passeports pour adultes. En 2024-2025, 3 905 demandes de passeport ont été présentées par l'entremise de ce nouveau mode de présentation des demandes.
- Déploiement, en septembre 2024, d'un livret de passeport modifié comportant de nouvelles caractéristiques de sécurité et entièrement harmonisé aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
- L'objectif prévu pour la norme de service n'a pas été atteint en raison de plusieurs problèmes, notamment un nombre important de demandes en attente en mars 2024 (plus de 380 000) et la transition vers une nouvelle plateforme de délivrance, le Système mondial de gestion des cas, en septembre 2024. Les interruptions de service causées par les pannes de système, les besoins de formation du personnel et le conflit de travail à Postes Canada à la fin de 2024 ont entraîné une augmentation du nombre de cas en attente.
- L'objectif de satisfaction des clients n'a pas été atteint, bien que les clients soient généralement satisfaits des services de passeport qu'ils obtiennent. Les facteurs contributifs peuvent comprendre les interruptions de service au cours de la dernière année, comme la grève de Postes Canada, ou la transition vers un nouveau système qui a entraîné des délais de traitement plus longs.

Principaux risques

La situation financière du Programme de passeport, financé par les recettes qu'il perçoit à même les frais de service liés aux documents de voyage canadiens, demeure un défi. Les coûts liés à l'inflation ont continué d'augmenter depuis la pandémie, tandis que les frais de service facturés aux Canadiens demeurent inchangés. Le Programme continue de tirer parti des gains d'efficience pour compenser les lacunes structurelles dans les coûts d'exécution de ses activités, mais ces mesures à elles seules ne sont pas suffisantes pour rétablir la viabilité.

Le nombre de demandes échappe au contrôle du Ministère et varie tout au long de l'année. Les variations imprévues de la demande peuvent exercer des pressions sur la prestation des services lorsque la demande augmente considérablement et a une incidence sur les recettes des programmes lorsque la demande est faible. Le Programme continue de déployer ses initiatives de modernisation pour atténuer l'incidence des variations de la demande, tout en reconnaissant que des mesures de sécurité doivent être en place pour protéger son intégrité. La demande de documents de voyage a fortement diminué au début de 2025. Le nombre prévu pour 2024-2025 était de 5 752 400 demandes de passeport, tandis que le nombre total réel de demandes reçues s'est élevé à 5 236 840. La demande prévue a été modifiée à la baisse pour tenir compte de ce changement dans la demande qui devrait se poursuivre en 2025-2026. Cette tendance se traduira par une diminution des recettes et une hausse des coûts d'exploitation. Pour relever ces défis, le Ministère a mis en œuvre des contrôles des dépenses et continue d'explorer des stratégies visant à assurer la viabilité à long terme.

[Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)

Tableau 11 : Aperçu des ressources requises pour la Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports

Le tableau 11 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	130 262 871 \$	222 547 042 \$
Équivalents temps plein	1 969	2 010

La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Bien que le nombre d'ETP pour 2024-2025 corresponde étroitement aux niveaux prévus, les dépenses réelles pour cette responsabilité essentielle diffèrent de 71 % par rapport au budget prévu. Cet écart est principalement attribuable au Programme de passeport. En 2024-2025, le nombre de demandes de documents de voyage a diminué par rapport aux prévisions établies en octobre 2023, tandis que les paiements de remise ont augmenté en raison du non-respect des normes de service, ce qui a entraîné des revenus inférieurs aux prévisions. Bien qu'une augmentation du nombre de demandes ait été prévue au départ, une projection révisée indiquait une demande encore plus importante. Cela a entraîné des coûts supplémentaires pour la prestation de services pour répondre aux attentes, ce qui a contribué à un déficit plus important que prévu. De plus, les diminutions de coûts prévues grâce à l'automatisation et aux mesures d'atténuation ne se sont pas pleinement concrétisées en 2024-2025. Bien que les excédents des années précédentes compensent le déficit de 2024-2025, la situation financière du Fonds renouvelable du Programme de passeport demeure un défi en raison du manque à gagner plus élevé que prévu.

[Priorités gouvernementales connexes](#)

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

IRCC vise à améliorer la façon dont les services sont fournis en élargissant les offres numériques et virtuelles. Par exemple, le Ministère a élargi l'accès à la demande électronique d'attribution de la citoyenneté aux mineurs et aux groupes familiaux, reconnaissant ainsi le fait que 80 % des nouveaux citoyens en 2024-2025 ont présenté une demande en ligne, comparativement à 60 % l'année précédente.

En 2024-2025, IRCC a réalisé une étude qui a évalué la façon dont diverses populations peuvent être touchées par l'utilisation du système de reconnaissance faciale par le Ministère et a établi si les cohortes de demandeurs de passeports et de documents de voyage canadiens ont été touchées de façon disproportionnée par le système en raison de leur sexe ou de leur âge. Les évaluations de rendement ont démontré que l'algorithme pour la reconnaissance faciale est très précis pour les cohortes faisant partie de l'évaluation et que le système et les processus de soutien ne créent pas d'iniquités importantes ou n'ont pas de répercussions négatives sur ces clients en raison des différences entre le

sexe ou l'âge. Toutefois, des évaluations supplémentaires sont nécessaires afin de mieux comprendre la fiabilité de la reconnaissance faciale pour des personnes de différentes couleurs de peau et des personnes qui s'identifient à un genre autre que masculin ou féminin. Un résumé des résultats de l'étude de 2024-2025 sera publié sur le site Web du [Portail du gouvernement ouvert](#) à la fin de 2025.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

IRCC s'engage à sensibiliser les nouveaux citoyens et les citoyens établis aux diverses communautés autochtones du Canada ([objectif de développement durable 10](#)). Une vidéo produite par des Autochtones continue d'être diffusée lors de chaque cérémonie de citoyenneté afin d'accroître la représentation des Autochtones. En décembre 2024, IRCC a organisé une activité sur les gardiens du savoir autochtone pour recueillir des commentaires sur la meilleure façon d'inclure les participants autochtones dans les cérémonies partout au pays.

Le Ministère continue d'aider à bâtir des institutions efficaces ([objectif de développement durable 16](#)) en lançant un mode de présentation des demandes de passeport en ligne pour les personnes souhaitant le renouvellement simplifié du passeport pour adultes. De plus, le Ministère continue d'aider à faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones ([objectif de développement durable 10](#)) en remplaçant gratuitement leurs passeports et leurs certificats de citoyenneté canadienne pour qu'ils indiquent leurs noms traditionnels.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport d'IRCC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

À la fin de 2024, IRCC a lancé un portail en ligne pour le renouvellement simplifié des passeports pour adultes dans le cadre de l'initiative élargie de Modernisation de la plateforme numérique. L'objectif est d'élargir la portée pour inclure toutes les demandes de renouvellement simplifié du passeport pour adultes au Canada en 2026.

IRCC envisage également d'utiliser l'intelligence artificielle (IA) comme outil d'apprentissage pour les initiatives liées à la citoyenneté. Des projets de validation de principe ont été lancés pour évaluer la façon dont l'IA pourrait être utilisée pour traiter les demandes de renseignements courantes et autres.

[Répertoire des programmes](#)

Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports est appuyée par les programmes suivants :

- Citoyenneté
- Passeport

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour la Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

[Dans la présente section](#)

- [Description](#)

- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le Ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Services de gestion et de surveillance

- Mise en œuvre d'un canal de dissidence qui offre à tous les employés d'IRCC la possibilité de soulever des points de vue divergents importants et de bonne foi en matière de politiques directement au sous-ministre sans crainte de représailles. Au cours de la première année, 72 % des propositions acceptées suggéraient des idées qui ont été partiellement ou entièrement mises en œuvre par le sous-ministre, tandis que 28 % des propositions acceptées suggéraient des mesures qui étaient déjà en cours de réalisation par IRCC.
- Examen de la structure du Cadre ministériel des résultats et du Répertoire des programmes et travail sur les modifications au cadre pour améliorer la mesure du rendement des programmes conformément au mandat et aux priorités du Ministère.
- Publication du Plan stratégique 2025-2027 d'IRCC en décembre 2024, un plan pluriannuel qui définit les mesures et les résultats clés pour répondre aux cinq priorités stratégiques du Ministère.
- Établissement d'un profil pilote de risque des résultats ministériels et, en fonction des précieuses leçons retenues, des mesures initiales ont été prises pour intégrer le risque à la première mise à jour des progrès du Plan stratégique, marquant le début des efforts d'intégration plus vastes.

Accès à l'information et la protection des renseignements

- Le gouvernement du Canada est orienté dans l'exploitation des technologies émergentes pour accélérer le traitement des demandes d'accès à l'information et la protection des

renseignements personnels. Des outils automatisés ont été déployés pour gérer les tâches courantes et simplifier le traitement des dossiers.

- Grâce au recours à l'automatisation robotisée des processus, IRCC a traité plus de 277 000 demandes, atteignant un taux de conformité de 80 % pour les demandes présentées au titre de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de 72 % pour les demandes reçues au titre de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- Promotion d'initiatives visant à améliorer l'accès aux renseignements des clients au moyen d'un nouveau compte pour les clients, ce qui permettra aux clients d'avoir un meilleur accès à l'information à mesure qu'IRCC améliore son programme de Modernisation de la plateforme numérique.

Services de gestion des ressources humaines

- Début du réaménagement des effectifs dans le cadre duquel l'effectif prévu d'IRCC sera réduit d'environ 3 300 postes entre 2025-2026 et 2027-2028. On estime qu'il est possible de procéder à environ 80 % de ces réductions en éliminant la dotation prévue, les employés nommés pour une période déterminée et d'autres engagements en matière de dotation temporaire. Le 20 % restant des réductions sera réalisé dans le cadre du processus de réaménagement des effectifs et touchera 660 employés nommés pour une période indéterminée.
- Prestation d'une formation sur la lutte contre le racisme à l'intention des cadres intermédiaires et d'un programme d'encadrement en leadership sur la lutte contre le racisme à l'intention des cadres supérieurs.
- Renforcement de la capacité du Ministère en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits en milieu de travail, notamment grâce à un meilleur accès aux ressources pour la résolution des conflits et aux services de soutien.
- Élaboration d'une nouvelle formation à l'intention des cadres sur la façon de favoriser des conversations importantes sur les valeurs et l'éthique et d'établir des objectifs concrets.
- Mise en œuvre d'un nouveau mécanisme d'attestation des conflits d'intérêts.

Services de gestion de l'information et des technologies de l'information

- Mise en œuvre de la Stratégie sur les données 2023-2026 d'IRCC. Plus de la moitié de ce travail est déjà terminé, ce qui contribue à faire du Ministère une organisation efficace et davantage axée sur les services.
- Refonte avancée des services et transformation numérique dans le cadre du programme de Modernisation de la plateforme numérique. En particulier :
 - Début du déploiement d'un nouveau compte en ligne en juin 2024, en commençant par les clients visiteurs, puis les adultes canadiens admissibles qui souhaitent renouveler leur passeport en décembre 2024. Près de 47 000 clients ont utilisé le nouveau compte en ligne pour présenter une demande de service en date du 31 mars 2025.
 - Acquisition d'une nouvelle plateforme de gestion de cas en septembre 2024, qui remplacera éventuellement l'ancien Système mondial de gestion des cas (SMGC) d'IRCC, et début des activités de conception et de prestation de solutions.
- Élaboration d'une stratégie en matière d'IA pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la prestation des services à IRCC, appuyée par des projets pilotes visant à évaluer les répercussions et à orienter l'adoption à plus grande échelle, et acquisition d'une plateforme d'IA évolutive pour permettre le développement et le déploiement continus de solutions d'IA.

Services de gestion des biens immobiliers

- Prestation d'outils aux employés d'IRCC afin d'appuyer le retour au bureau au moyen du modèle de travail souple sans place assignée.
- Mise en place d'ouvre-portes automatiques dans toutes les régions et réalisation de progrès dans l'installation de toilettes universelles et de bureaux assis-debout pour favoriser l'accessibilité en milieu de travail. Création de 12 espaces spirituels dédiés et de 4 zones calmes à faible luminosité pour répondre à divers besoins religieux, sensoriels et de bien-être.
- Des progrès ont été réalisés en vue de créer un espace spirituel permettant d'organiser des cérémonies autochtones de purification par la fumée.

Principaux risques

- IRCC risque de perdre des talents recherchés au profit d'autres ministères, d'ordres de gouvernement et du secteur privé en raison des contraintes budgétaires, de la croissance ralentie, des possibilités d'avancement limitées et de l'incertitude accrue. Pour relever ce défi, IRCC accorde la priorité aux stratégies visant à stabiliser le Ministère après le réaménagement des effectifs, à s'assurer que les employés disposent de cheminements de carrière et à favoriser un milieu qui appuie le maintien en poste à long terme et la résilience organisationnelle.
- IRCC continue de moderniser ses plateformes numériques en instaurant un nouveau compte en ligne qui permettra de plus en plus aux clients d'accéder à de meilleurs renseignements au sujet de leurs demandes. Compte tenu de la complexité de la transformation numérique d'IRCC, il y a un risque que la mise en œuvre soit retardée, ce qui pourrait amener les clients à continuer de demander des renseignements sur les demandes par l'entremise de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Pour atténuer cette situation, IRCC continue de promouvoir un certain nombre d'améliorations visant à accroître les renseignements accessibles aux clients, comme faire en sorte que les lettres de refus soient plus claires et plus accessibles, et continuer de déployer la fonctionnalité de suivi de l'état des demandes en ligne dans le nouveau compte.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 12 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 12 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	524 825 065 \$	616 112 136 \$
Équivalents temps plein	2 910	3 326

La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) et la section [Personnel de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

L'augmentation des dépenses réelles reflète étroitement l'augmentation du nombre d'ETP, les deux paramètres ayant augmenté à peu près au même rythme que le budget prévu et les niveaux de dotation. L'écart est principalement attribuable au nouveau financement non salarial reçu en cours d'exercice par le biais du Budget supplémentaire des dépenses et à une réaffectation interne des

ressources (ETP) afin de répondre aux besoins opérationnels. Le financement a appuyé plusieurs initiatives clés, notamment les suivantes :

- Amélioration de l'expérience multimode des clients d'IRCC dans le cadre de la tranche 1 de l'initiative de Modernisation de la plateforme numérique;
- Acquisition d'une nouvelle plateforme dorsale de gestion des cas dans le cadre de la tranche 2 de la même initiative.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats d'IRCC pour 2024-2025

Tableau 13 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 13, IRCC a attribué 5,34 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	29 055 292.53 \$*
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	543 753 188.09 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale (C)	0 \$
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A / (B – C) × 100]	5,34 %*
- ¹Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$. - ²Aux fins de la cible d'un minimum de 5 %, les données présentées dans ce tableau reposent sur la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada, comme étant soit : ○ une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; ○ une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; ○ une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne; ○ le résultat calculé de 5,34 % inclut une valeur de sous-traitance autochtone de 9 533 083.44 \$.	

*Il s'agit d'une estimation, car les données des sous-traitants fournisseurs pour le T4 de 2024-2025 n'ont pas encore été entièrement reçues par IRCC. Le nombre final pourrait varier légèrement.

IRCC a accordé 5,34 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises appartenant à des Autochtones au cours de l'exercice 2024-2025, ce qui dépasse la cible de 5 % établie dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA).

En ce qui concerne l'exercice 2025-2026, plusieurs marchés liés à la SAEA ont été attribués à la fin de l'exercice 2024-2025. Bien que ces marchés aient donné lieu à un approvisionnement limité auprès des entreprises autochtones au cours de l'exercice en cours, ils devraient contribuer considérablement aux données sur les marchés autochtones en 2025-2026.

IRCC demeure fermement déterminé à répondre aux attentes en matière d'approvisionnement établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor, Services publics et Approvisionnement Canada et Services aux Autochtones Canada. Le Ministère continue d'intégrer des volets d'approvisionnement qui appuient à la fois les fournisseurs autochtones et non autochtones et cherche activement des occasions d'inclure des plans de participation des Autochtones. Ces plans permettraient la sous-traitance auprès d'entreprises autochtones dans le cadre de marchés non autochtones plus importants, ce qui augmenterait la participation des Autochtones.

Les initiatives récentes démontrent les efforts continus déployés par IRCC :

- Un contrat pluriannuel de 16 M\$ a été signé avec Telecom Computer Inc. pour regarnir l'inventaire d'ordinateurs portables.
- Une demande de renseignements a été présentée concernant un programme de formation en langue seconde pour soutenir les agents du service extérieur; des journées de l'industrie et des consultations informelles dans la région de la capitale nationale pourraient permettre aux Autochtones de participer.
- Les visites sur place sont intégrées à des demandes de propositions précises concernant le mobilier de bureau, ce qui favorise le renforcement des capacités des Autochtones.

Afin de renforcer la gouvernance et l'harmonisation avec les objectifs socioéconomiques, IRCC entreprend des examens pour tous les marchés de plus de 1 M\$ par l'entremise de son Comité de surveillance de l'approvisionnement et des contrats. Ce mécanisme assure la mobilisation de la haute direction à l'égard de la participation des Autochtones et appuie l'élaboration de stratégies d'approvisionnement réservées.

Le Ministère a atteint 5,34 %, ce qui témoigne des efforts soutenus déployés pour atteindre et dépasser la cible de 5 %.

Réalizations internes à l'appui de la cible :

- IRCC continuera d'examiner si des possibilités d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones sont offertes au moyen de son outil de planification des marchés.

Évaluations internes qui orientent les améliorations futures :

- Évaluation des marchés actuels de Services professionnels en informatique centrés sur les tâches et de Services professionnels en informatique centrés sur les solutions pour explorer des stratégies de réapprovisionnement axées sur les Autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

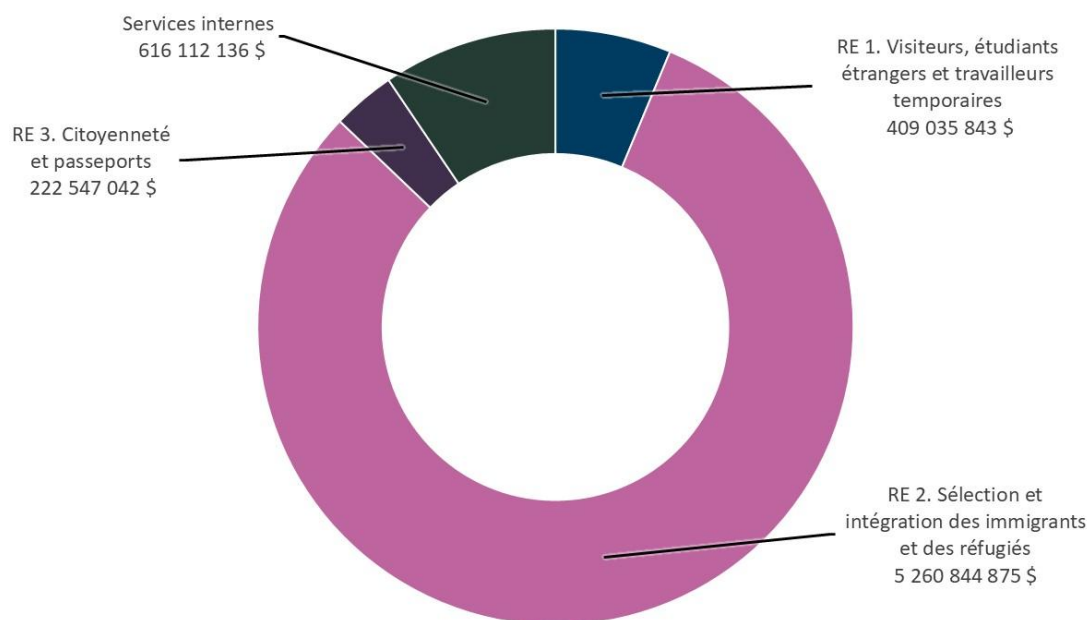
- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du Ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Graphique 1 : Dépenses réelles par responsabilité essentielle en 2024-2025

Le graphique 1 montre les dépenses que le Ministère a engagées en 2024-2025 pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.



Version textuelle du graphique 1

Dépenses par responsabilité essentielle	Montant (en dollars)
Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	409 035 843 \$
Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	5 260 844 875 \$
Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports	222 547 042 \$
Services internes	616 112 136 \$

Analyse des dépenses réelles par responsabilité essentielle

En 2024-2025, le Ministère a dépensé 409 millions de dollars au titre de la responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires pour faciliter l'entrée des migrants qui souhaitent vivre temporairement au Canada, tout en protégeant la santé et en garantissant la sécurité

des Canadiens. Avec l'aide de partenaires, le Ministère s'assure que les demandeurs remplissent les critères d'admissibilité. Dans le cadre de cette responsabilité essentielle, IRCC a traité des demandes de visa, d'autorisation de voyage électronique et de permis de travail et d'études présentées par des touristes, des voyageurs d'affaires, des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires, dont la présence et les dépenses au Canada profitent à l'économie.

Le Ministère a dépensé 5,3 milliards de dollars au titre de la responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés pour faciliter l'admission et l'intégration économique et sociale des immigrants et des réfugiés qui souhaitent vivre en permanence au Canada, tout en protégeant la santé et en garantissant la sécurité des Canadiens. IRCC a sélectionné les demandeurs de la catégorie de l'immigration économique afin de contribuer à l'économie canadienne, traité les demandes des membres de la famille afin de réunir les familles, et traité les demandes de réfugiés et de personnes protégées afin d'offrir un refuge aux victimes de persécution, comme le prévoit le Plan pluriannuel des niveaux d'immigration. Parallèlement, le Ministère a continué de collaborer avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres partenaires pour s'assurer que le soutien et les services sont en place pour l'établissement et l'intégration réussis des résidents permanents, et que des logements temporaires sont offerts aux demandeurs d'asile. Le Ministère a également continué d'investir dans le Programme fédéral de santé intérimaire afin d'offrir une couverture limitée et temporaire de soins de santé aux nouveaux arrivants vulnérables.

Le Ministère a dépensé 222,5 millions de dollars au titre de la responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports afin de faire la promotion des droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne, et à la délivrance de documents de voyage et de citoyenneté canadienne sûrs et reconnus internationalement pour, d'une part, que les Canadiens puissent participer pleinement à la société civile et, d'autre part, pour faciliter les passages aux frontières, tout en contribuant à la sécurité internationale et nationale. La situation financière du Programme de passeport demeure un défi. Les coûts liés à l'inflation ont continué d'augmenter depuis la pandémie, tandis que les frais pour les Canadiens demeurent inchangés. Le Programme continue de tirer parti des gains d'efficience pour compenser les lacunes structurelles dans les coûts d'exécution de ses activités, mais ces mesures à elles seules ne sont pas suffisantes pour rétablir la viabilité.

Enfin, le Ministère a dépensé 616,1 millions de dollars au titre des Services internes afin de respecter ses obligations organisationnelles et d'exécuter ses programmes. IRCC a continué de dynamiser ou de mettre en œuvre de nouveaux outils et de nouvelles initiatives, notamment en s'efforçant de remplacer le SMGC vieillissant par une nouvelle plateforme numérique (dans le cadre de l'initiative de Modernisation de la plateforme numérique) plus fiable, plus souple et plus accessible pour tous les utilisateurs. Le Ministère a également continué de soutenir la transformation numérique et la transformation opérationnelle afin d'améliorer la prestation des services et le service à la clientèle dans tous les secteurs d'activité.

[Recentrer les dépenses gouvernementales](#)

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, IRCC a identifié les réductions des dépenses suivantes.

- 2024-2025: 97 250 042 \$

- 2025-2026: 103 125 479 \$
- 2026-2027 et exercices suivants : 116 896 479 \$

Au cours de l'exercice 2024-2025, IRCC s'est efforcé à réduire ses dépenses grâce aux mesures suivantes :

• **Mesure d'économies 1 : Réductions du budget de fonctionnement à compter de 2024-2025 et augmentation au cours des années ultérieures (y compris l'année en cours)**

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Ministère a atteint ses objectifs de réduction du budget opérationnel tout en faisant avancer de façon stratégique les efforts de modernisation pour atténuer les répercussions sur les clients.

[Sommaire du rendement budgétaire](#)

Tableau 14 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 14 montre l'argent qu'IRCC a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	320 314 525 \$	442 672 218 \$	• 2022-2023: 373 511 658 \$ • 2023-2024: 520 355 542 \$ • 2024-2025: 409 035 843 \$
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	3 219 046 164 \$	5 375 361 736 \$	• 2022-2023: 3 979 176 018 \$ • 2023-2024: 4 674 884 681 \$ • 2024-2025: 5 260 844 875 \$
Citoyenneté et passeports	130 262 871 \$	296 868 946 \$	• 2022-2023: 411 971 360 \$ • 2023-2024: 244 311 930 \$ • 2024-2025: 222 547 042 \$
Total partiel	3 669 623 560 \$	6 114 902 900 \$	• 2022-2023: 4 764 659 037 \$ • 2023-2024: 5 439 552 153 \$ • 2024-2025: 5 892 427 760 \$
Services internes	524 825 065 \$	655 557 505 \$	• 2022-2023: 444 457 933 \$ • 2023-2024: 554 703 163 \$ • 2024-2025: 616 112 136 \$
Total	4 194 448 625 \$	6 770 460 405 \$	• 2022-2023: 5 209 116 970 \$ • 2023-2024: 5 994 255 316 \$ • 2024-2025: 6 508 539 896 \$

[Analyse des dépenses des trois derniers exercices](#)

Les dépenses réelles de 2024-2025 ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (25 %) par rapport à 2022-2023. L'augmentation est principalement attribuable à un paiement unique versé au Québec pour couvrir les pressions liées au logement associées au nombre accru de demandeurs d'asile; aux dépenses associées à l'augmentation des admissions de résidents permanents conformément au Plan des niveaux d'immigration précédent; à l'augmentation du logement provisoire des demandeurs d'asile dans le cadre du Programme d'aide au logement provisoire; aux coûts supplémentaires liés aux

prestations de soins de santé versées aux bénéficiaires admissibles dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire; et à l'augmentation des dépenses dans le cadre de l'Accord Canada-Québec.

De nombreuses sources de financement temporaire qui ont appuyé le Ministère au cours des dernières années tirent maintenant à leur fin, y compris les allocations pour l'engagement de réinstallation en Afghanistan et l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine. De plus, dans le budget de 2023, il était demandé aux ministères fédéraux d'effectuer des examens des dépenses. En réponse, IRCC s'est engagé à réduire ses dépenses de fonctionnement de 97,0 M\$ en 2024-2025, en accordant la priorité à la modernisation pour réduire au minimum les répercussions sur les clients.

La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 15 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 15 présente les dépenses prévues d'IRCC au cours de trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	427 247 353 \$	361 696 267 \$	333 337 908 \$
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	3 999 913 801 \$	3 054 520 958 \$	2 726 824 139 \$
Citoyenneté et passeports	117 646 909 \$	106 085 188 \$	99 525 718 \$
Total partiel	4 544 808 063 \$	3 522 302 413 \$	3 159 687 765 \$
Services internes	629 219 589 \$	551 841 168 \$	436 795 958 \$
Total	5 174 027 652 \$	4 074 143 581 \$	3 596 483 723 \$

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Les perspectives financières du Ministère pour les trois prochains exercices indiquent des changements importants dans les affectations de fonds, avec une réduction prévue de 1,6 milliard de dollars (environ 30 %). Cette tendance à la baisse est principalement attribuable à la fin du financement complémentaire temporaire pour le Programme fédéral de santé intérimaire en 2025-2026, à la fin du financement prolongé pour le Programme d'aide au logement provisoire en 2026-2027 et à la diminution prévue du financement associée à la décision du gouvernement de réduire les niveaux d'immigration dans le cadre du Plan des niveaux d'immigration 2025-2027.

Cette diminution exigera des modifications à la planification opérationnelle et aux stratégies de prestation des services afin de préserver l'harmonisation avec les priorités ministérielles. IRCC continuera d'améliorer l'efficacité et la productivité grâce à des efforts continus de modernisation, à la mise en œuvre de nouvelles politiques et à des investissements dans l'infrastructure. Ces investissements visent à améliorer la prestation des services et à renforcer la capacité du Ministère d'obtenir des résultats maintenant et à l'avenir.

La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs.

Tableau 16 : Résumé budgétaire des dépenses brutes réelles et des dépenses nettes prévues (en dollars)
Le tableau 16 fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes pour 2024-2025.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes réelles 2024-2025	Revenus réels affectés aux dépenses 2024-2025	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2024-2025
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	421 537 639\$	12 501 796\$	409 035 843\$
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	5 260 844 875\$	0\$	5 260 844 875\$
Citoyenneté et passeports	830 749 290\$	608 202 248\$	222 547 042\$
Total partiel	6 513 131 804\$	620 704 044\$	5 892 427 760\$
Services internes	616 112 136\$	0\$	616 112 136\$
Total	7 129 243 940\$	620 704 044\$	6 508 539 896\$

Analyse du sommaire des dépenses budgétaire brutes réelles

Par ses activités, le Ministère perçoit des revenus au nom du gouvernement. Sur ces revenus perçus, le Ministère dispose de pouvoir de réutilisation des revenus disponibles pour le Programme de passeport et le programme Expérience internationale Canada.

Le programme Expérience internationale Canada fonctionne selon un régime des revenus nets votés, ce qui permet au Ministère de percevoir et de dépenser les revenus gagnés. Les revenus sont générés par la perception de frais de participation.

Le Programme de passeport fonctionne selon le principe de recouvrement intégral des coûts au cours de son cycle économique de 10 ans et génère des revenus grâce aux frais perçus pour les passeports et autres documents de voyage.

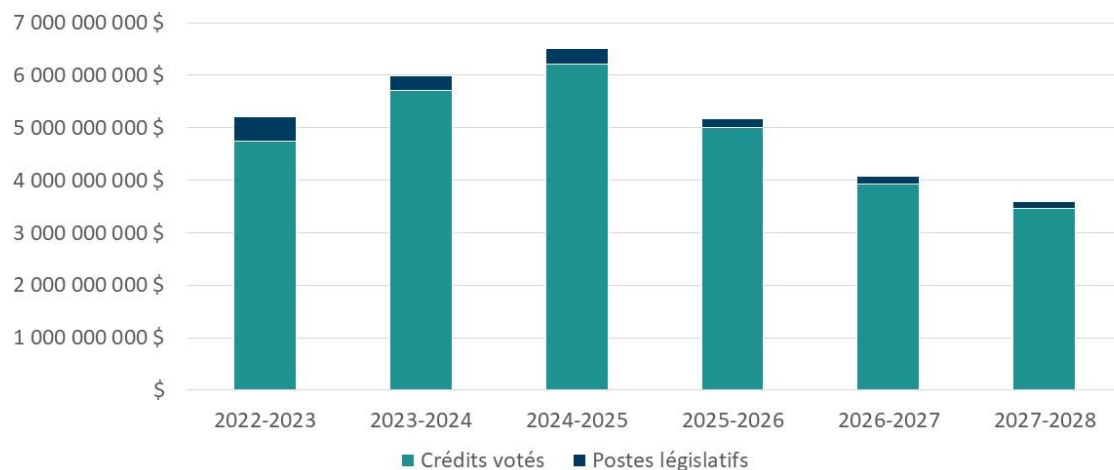
La section [Finances de l'infographie d'IRCC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements sur l'harmonisation des dépenses d'IRCC avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du Ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez la [page sur les Budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 2 résume le financement voté et législatif du Ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Version texte du graphique 2

Le graphique 2 comprend les renseignements qui suivent dans un graphique à barres.

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2022-2023	459 860 289 \$	4 749 256 681 \$	5 209 116 970 \$
2023-2024	281 601 336 \$	5 712 653 980 \$	5 994 255 316 \$
2024-2025	301 905 265 \$	6 206 634 631 \$	6 508 539 896 \$
2025-2026	167 345 847 \$	5 006 681 805 \$	5 174 027 652 \$
2026-2027	143 472 073 \$	3 930 671 508 \$	4 074 143 581 \$
2027-2028	128 994 311 \$	3 467 489 412 \$	3 596 483 723 \$

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Ce graphique présente les données financières du Ministère, les dépenses réelles étant présentées pour les exercices 2022-2023 à 2024-2025 et les dépenses prévues pour 2025-2026 à 2027-2028. Comme il est illustré, les dépenses réelles d'IRCC ont augmenté de 2022-2023 à 2024-2025, principalement en raison du financement supplémentaire reçu pour un paiement unique versé au Québec pour couvrir les pressions liées au logement; du Plan des niveaux d'immigration, du Programme d'aide au logement provisoire, du Programme fédéral de santé intérimaire et de l'Accord Canada-Québec.

Les dépenses prévues devraient diminuer considérablement après 2024-2025, en raison de la fin du financement temporaire du Programme fédéral de santé intérimaire et du Programme d'aide au logement provisoire. Cette réduction est également influencée par la diminution du financement

associée à la décision du gouvernement de réduire les niveaux d'immigration dans le cadre du Plan des niveaux d'immigration 2025-2027.

Consultez les [Comptes publics du Canada](#) pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives d'IRCC.

Faits saillants des états financiers

Voici les [états financiers](#) (non audités) d'IRCC pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Tableau 17 : État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)
Le tableau 17 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	7 464 499 838	5 291 495 199	2 173 004 639
Total des revenus	644 364 945	681 890 036	(37 525 091)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 820 134 893	4 609 605 163	2 210 529 730

Analyse des charges et des revenus pour 2024-2025

Les dépenses totales pour 2024-2025 sont supérieures de 2 173 millions de dollars (41,1 %) aux résultats prévus. Cet écart est principalement attribuable aux nouveaux fonds reçus en cours d'exercice pour :

- couvrir les coûts supplémentaires liés aux prestations de soins de santé versées aux bénéficiaires admissibles dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire;
- soutenir les demandeurs d'asile au Québec en versant une subvention ponctuelle pour couvrir les pressions liées au logement associées au nombre accru de demandeurs d'asile;
- indemniser les provinces et les municipalités pour l'hébergement provisoire des demandeurs d'asile dans le cadre du Programme d'aide au logement provisoire;
- continuer d'offrir un logement temporaire aux demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à des refuges ou à des logements abordables;
- soutenir les services d'établissement et d'intégration fournis au Québec en vertu de l'Accord Canada-Québec;
- offrir une expérience multimode améliorée aux clients d'IRCC et acquérir une nouvelle plateforme dorsale de gestion des cas dans le cadre de l'initiative de Modernisation de la plateforme numérique.

Les revenus ministériels disponibles à être dépensés à nouveau sont inférieurs de 37,5 millions de dollars (5,5 %) aux revenus prévus en raison de l'augmentation moins importante que prévu du nombre

de demandes de documents de voyage, ainsi que d'une augmentation importante des remises en raison des délais de traitement qui dépassent les normes de service.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 proviennent de [l'état des résultats prospectif consolidé et les notes de 2024-2025](#) d'IRCC.

Tableau 18 : État condensé des résultats (non audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025
Le tableau 18 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	7 464 499 838	7 007 555 762	456 944 076
Total des revenus	644 364 945	566 204 664	78 160 281
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 820 134 893	6 441 351 098	378 783 795

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2023-2024 et 2024-2025

Charges

Les dépenses totales de 7 464,5 millions de dollars en 2024-2025 comprenaient 3 568,3 millions de dollars (47,8 %) en paiements de transfert, 1 785,5 millions (23,9 %) en services professionnels et spéciaux et 1 545,2 millions de dollars (20,7 %) en salaires et avantages sociaux des employés.

Les dépenses totales ont augmenté de 456,9 millions de dollars (6,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation des paiements de transfert, attribuable à un paiement unique versé à la province de Québec pour appuyer les services offerts aux demandeurs d'asile, y compris le logement temporaire, l'augmentation du financement dans le cadre du Programme d'aide au logement provisoire et le financement supplémentaire pour l'*Accord Canada-Québec*. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution dans le cadre du Programme d'aide à la réinstallation en raison de la fin de l'Initiative d'aide transitoire Canada-Ukraine et de la crise en Afghanistan et de ses cibles connexes dans le Plan sur les niveaux d'immigration.

Revenus

Les revenus ont totalisé 2 307,3 millions de dollars en 2024-2025, dont 1 662,9 millions de dollars (72,1 %) qui provenaient de revenus gagnés pour le compte du gouvernement et 644,4 millions de dollars (27,9 %) qui provenaient de revenus ministériels disponibles à être dépensés à nouveau, composés en grande partie des revenus tirés du Programme de passeport et du programme Expérience internationale Canada.

Les revenus gagnés pour le compte du gouvernement ont diminué de 58,7 millions de dollars (3,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cet écart est principalement attribuable à une baisse des frais de service

de citoyenneté, principalement en raison d'une diminution du nombre de demandes par rapport à 2023-2024, ce qui a fait en sorte que le programme a repris le traitement des demandes selon les normes de service.

Les revenus ministériels disponibles à être dépensés à nouveau ont augmenté de 78,2 millions de dollars (13,8 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse du nombre de demandes de renouvellement des passeports de 10 ans délivrés depuis 2013 et qui sont maintenant expirés. Elle s'explique aussi par une hausse des revenus tirés des services, notamment en lien avec la croissance des services de ramassage. Cette augmentation a été partiellement compensée par des remises plus élevées découlant des délais de traitement supérieurs aux normes de service, y compris les retards causés par la grève de Postes Canada.

Tableau 19 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 19 fournit un résumé des montants que le Ministère doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité du Ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des actifs financiers nets	1 191 463 182	1 172 735 083	18 728 099
Total des passifs nets	947 588 447	1 011 415 441	(63 826 994)
Actif financier net ministériel	243 874 735	161 319 642	82 555 093
Total des actifs non financiers	175 371 316	179 583 634	(4 212 318)
Situation financière nette ministérielle	419 246 051	340 903 276	78 342 775

Analyse du passif et de l'actif du Ministère depuis le dernier exercice fiscal

Actifs financiers nets

Les actifs financiers nets totaux ont augmenté de 18,7 millions de dollars (1,6 %) en 2024-2025 par rapport à 2023-2024 et cette augmentation s'explique principalement par une augmentation des prêts à recevoir découlant de la délivrance de 24 241 nouveaux prêts. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution des comptes débiteurs et des avances, principalement en raison d'une diminution des montants à recevoir d'Emploi et Développement social Canada, ce qui tient compte d'une baisse du nombre de demandes de passeport en mars 2025 par rapport à mars 2024. De plus, la diminution est également attribuable à une provision plus élevée pour créances douteuses sur les comptes débiteurs externes, en raison d'une augmentation importante des rétrofacturations frauduleuses et d'une augmentation des remises accordées au titre du paragraphe 24(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Passifs nets

Le total des passifs nets a diminué de 63,8 millions de dollars (6,3 %) en 2024-2025 par rapport à 2023-2024. Cet écart est principalement attribuable à une diminution des comptes créditeurs et des

charges à payer, ainsi qu'à une diminution des revenus reportés liés aux passeports. Cette dernière s'explique par le traitement accru des demandes de passeport et le retour aux normes de service habituelles d'ici la fin de 2024-2025.

Actifs non financiers

Le total des actifs non financiers a diminué de 4,2 millions de dollars (2,3 %) en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, ce qui est principalement attribuable à la diminution des acquisitions d'immobilisations et la charge d'amortissement annuelle.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du Ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 20 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 20 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes d'IRCC pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 2024-2025
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	2 139	2 649	2 806
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	4 538	4 785	4 621
Citoyenneté et passeports	2 062	2 164	2 010
Total partiel	8 738	9 598	9 437
Services internes	2 491	3 044	3 326
Total	11 229	12 642	12 763

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

En 2024-2025, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) réels a augmenté de 1 534 ETP (14 %) par rapport à 2022-2023. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des effectifs pour appuyer un nombre plus élevé d'admissions de résidents permanents conformément au Plan des niveaux d'immigration précédent, ainsi qu'à faire avancer la Modernisation de la plateforme numérique, qui vise à améliorer l'expérience client et à remplacer le Système mondial de gestion des cas actuel par de nouvelles technologies numériques dorsales. De plus, les niveaux de dotation ont également augmenté après la fin du protocole d'entente conclu avec Emploi et Développement social Canada et, par conséquent, IRCC a assumé l'entière responsabilité du Programme de mobilité internationale. Des augmentations supplémentaires ont appuyé l'imposition partielle de visas pour le Mexique, le Programme des étudiants étrangers et les centres de visas dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et de la Fondation Asie-Pacifique du Canada.

Tableau 21 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 21 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes d'IRCC au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	3 210	2 922	2 951
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	4 557	4 166	3 920
Citoyenneté et passeports	1 844	1 859	1 858
Total partiel	9 611	8 947	8 729
Services internes	3 078	2 925	2 528
Total	12 689	11 872	11 257

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les perspectives du Ministère en matière de ressources humaines pour les trois prochains exercices indiquent une diminution prévue de 1 432 ETP, ce qui représente une diminution de 11 % du niveau des effectifs. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du financement du personnel découlant de la décision du gouvernement de réduire les niveaux d'immigration, à l'élimination progressive de la dotation temporaire pour l'initiative de Modernisation de la plateforme numérique, qui vise à améliorer l'expérience des clients et à remplacer le Système mondial de gestion des cas existant par de nouvelles technologies numériques dorsales; aux réductions des dépenses engagées dans le cadre de l'initiative visant à recentrer les dépenses gouvernementales énoncée dans le budget de 2023; et à la stabilisation du système d'octroi de l'asile du Canada, ce qui a permis d'accroître l'efficacité du traitement des demandes d'asile.

En prévision d'une réduction prévue de l'effectif au cours des prochaines années, le Ministère met en œuvre de façon proactive des stratégies pour protéger sa capacité à répondre aux exigences opérationnelles et à atteindre les cibles. Le Ministère se positionne pour maintenir des normes élevées en matière de productivité et de prestation de services en investissant dans des processus simplifiés et des gains d'efficacité technologiques. Cette approche plus simple fait en sorte que, même avec une structure allégée, le Ministère demeurera agile, résilient et aligné sur ses objectifs stratégiques.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web d'IRCC :

- [Détails sur les programmes de paiement de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du Ministère

Ministre de tutelle : [L'hon. Lena Metlege Diab, C.E.N.E., C.R., C.P., députée](#)

Administrateur général : [Dr. Harpreet S. Kochhar](#)

Portefeuille ministériel : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Instruments habilitants : Article 95 de la [Loi constitutionnelle de 1867](#), [Loi sur la citoyenneté](#), [Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés](#), et le [Décret sur les passeports canadiens](#).

Année de constitution ou de création : 1994

Coordonnées du Ministère

Adresse postale :

365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Numéro de téléphone : 1-888-242-2100

Adresse de courriel : ParliamentaryReports-RapportsParlementaires@cic.gc.ca

Site Web : [Immigration et citoyenneté - Canada.ca](http://Immigration-et-citoyennete-Canada.ca)

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap,

l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#) ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2021](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.